

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix- Travail- Patrie**

-----  
**INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE**  
-----



**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace- Work- Fatherland**

-----  
**NATIONAL INSTITUTE  
OF STATISTICS**  
-----

**DEUXIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES**

## **Pauvreté et éducation au Cameroun en 2001**

**Novembre 2002**

## TABLE DE MATIERE

RESUME EXECUTIF .....	3
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE 1. ALPHABETISATION.....	9
CHAPITRE 2. SCOLARISATION.....	12
CHAPITRE 3. LE TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	15
3.1 Type d'établissement fréquenté. ....	15
3.2 Pauvreté et régime de fréquentation.....	16
3.3 Pauvreté et niveau d'instruction.....	17
3.3.1 <i>Présentation générale</i> .....	17
3.3.2 <i>Mesure du niveau d'instruction</i> .....	17
CHAPITRE 4. LES DEPERDITIONS SCOLAIRES .....	21
4.1 Les redoublements.....	21
4.2 La non fréquentation et les abandons.....	22
4.3 Les raisons de non fréquentation.....	23
CHAPITRE 5. LES DEPENSES D'EDUCATION DES MENAGES .....	25
5.1 Vue d'ensemble.....	25
5.2 Dépenses moyenne d'éducation par élève .....	25
5.3 Décomposition des dépenses d'éducation par poste .....	28
CHAPITRE 6. ACCESSIBILITE PHYSIQUE AUX INFRASTRUCTURES SCOLAIRES .....	30
6.1 Accessibilité à l'école primaire .....	30
6.1.1 <i>L'école primaire publique la plus proche</i> .....	30
6.1.2 <i>L'école primaire privée la plus proche</i> .....	31
6.2 Accessibilité à un établissement d'enseignement secondaire .....	32
6.2.1 <i>L'établissement secondaire public le plus proche</i> .....	32
6.2.2 <i>Le collège privé le plus proche</i> .....	33
CHAPITRE 7. LES DETERMINANTS DE LA DEMANDE D'EDUCATION DANS LES MENAGES ..	34
7.1 Présentation des données.....	34
7.2 Présentation des résultats .....	34
7.2.1 <i>L'accessibilité et le contexte d'habitat</i> .....	34
7.2.2 <i>Caractéristiques du chef de ménage</i> .....	36
7.2.3 <i>La marginalisation de la fille et des handicapés</i> .....	36
CONCLUSION .....	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	38
TABLEAUX ANNEXES.....	39

## RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, et avec à l'appui de la communauté internationale, les autorités camerounaises se sont engagées dans un vaste programme de réduction de la pauvreté sous tous ses aspects, et en particulier en matière d'accès à l'éducation de base. Ces engagements ont été pris dans le cadre des objectifs internationaux de développement, et visent à assurer une éducation primaire pour tous d'ici 2015 (Jomtien, Beijing, Copenhague), à renforcer l'autonomie des femmes en supprimant toute discrimination entre garçons et filles tant dans l'enseignement primaire que dans le secondaire d'ici 2005 (Le Caire, Beijing, Copenhague).

Des réformes et d'autres mesures sont entreprises surtout depuis les années 1990. C'est ainsi qu'à la suite des Etats généraux de l'éducation organisés en 1995, une loi d'orientation de l'éducation a été adoptée en 1998, servant de base pour l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation. De même, l'on note chaque année la création et l'autorisation d'ouverture des établissements scolaires de divers ordres, ainsi que la transformation d'autres dans le but de faciliter l'accès physique des populations aux écoles. Sur le plan financier, il y a lieu de relever le caractère non obligatoire des frais d'association des parents d'élèves et la suppression depuis l'année 2000 des frais exigibles à l'inscription dans les écoles primaires publiques, même si au niveau de l'enseignement supérieur public ont été institués depuis 1992 des frais de scolarité au taux de 50 000 F CFA. Sur le plan de l'accès aux fournitures scolaires, une politique du livre est mise en œuvre et vise la réduction des coûts de ces fournitures pour les ménages. La deuxième enquête camerounaise auprès des ménages réalisée en 2001 permet de mesurer et d'évaluer les progrès réalisés en matière d'éducation depuis 5 ans.

Par rapport à son niveau d'il y a 5 ans, le taux d'alphabétisation a progressé de près de 7 points passant de 61% en 1996 à 67,9% en 2001. Ce taux permet d'apprécier et d'évaluer les actions en matière d'éducation et, dans une certaine mesure, les résultats des programmes d'alphabétisation fonctionnelle dans le pays. Cependant, cette augmentation ne semble pas avoir été observée partout dans le pays ni avoir été de la même ampleur dans les régions concernées. En effet, alors que la situation est presque stable dans les régions les plus alphabétisées comme Yaoundé et Douala ces cinq dernières années, on note une amélioration sensible des taux d'alphabétisation dans presque toutes les autres zones du pays. L'exception ici concerne la zone rurale Savane où la situation se serait plutôt détériorée au cours de cette période, le taux d'alphabétisation y étant passé de 32% en 1996 à 24% en 2001.

Cette amélioration de l'alphabétisation formelle cache des disparités qui existent encore entre le sexe, la région, le milieu de résidence et le niveau de vie.

Près de 8 hommes sur 10 contre 6 seulement sur 10 pour les femmes sont alphabétisés. Alors que l'alphabétisation est presque universelle à Douala et Yaoundé, les provinces septentrionales du pays, dans l'ordre l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua sont les régions les moins alphabétisées. Comme l'on peut le présumer, les citadins sont, en général, plus alphabétisés que les ruraux : les taux d'alphabétisation sont respectivement de 9 personnes sur 10 et 6 sur 10 dans ces deux groupes. Cette différence pourrait être imputable aux différences d'accessibilité aux services éducatifs, et à l'environnement plus ou moins favorable à l'utilisation courante du Français ou de l'Anglais comme langues de communication. D'une manière générale, les pauvres sont moins alphabétisés que les non pauvres.

L'analyse des scolarisations qui s'appuie sur les taux net et brut de scolarisation calculés sur la population scolarisable de 6-12 ans montre une amélioration du niveau de scolarisation. Le taux net global de scolarisation est passé de 67,5 en 1976 à 73,1% en 1987, 76,3% en 1996 et 78,8% en 2001.

Cependant, les provinces septentrionales du pays, et plus particulièrement l'Extrême-Nord et le Nord, sont les plus défavorisés : à peine un enfant de 6-14 ans sur deux y était inscrit dans un établissement scolaire en 2000/2001.

Le niveau de scolarisation est nettement plus élevé dans les grandes villes que dans les villages : environ 91% contre 74% en 2001. Quel que soit le milieu, les femmes sont en moyenne moins scolarisées que les hommes, même si la différence est peu perceptible dans les deux principales métropoles que sont Yaoundé et Douala. L'écart homme-femme en matière de scolarisation est beaucoup plus marqué dans les provinces sous-scolarisées, notamment dans le Grand Nord du Pays, région la plus touchée par la pauvreté monétaire. La scolarisation, en renforçant le capital humain, accroît les opportunités de générer des revenus chez leurs bénéficiaires, lesquels ont réciproquement plus de possibilités et plus de motifs d'enrôler les personnes à leur charge à l'école et d'en supporter les coûts.

Il est à noter que le calcul du taux net de scolarisation des 6-14 ans au niveau primaire conduit à des résultats un peu plus bas car certains enfants de cette tranche d'âge font déjà des études secondaires. Mais l'on a en général les mêmes disparités précédemment observées selon la région et le milieu, le niveau de vie et le sexe : en moyenne 69% dans l'ensemble, et par exemple 67% pour les pauvres et 72% pour les non pauvres ; 73% chez les hommes et 66% chez les femmes.

En considérant plutôt comme population scolarisable les personnes âgées de 6 à 11 ans, le taux net global et le taux net de scolarisation primaire s'établissent respectivement à 77 et 75% en 2000/2001. L'analyse des scolarisations montre que le taux d'accès à l'enseignement primaire des enfants de cette tranche d'âge s'est amélioré pour atteindre 95% en 2001. Ce boom du taux d'accès pourrait être le fait de la suppression des frais d'écologie dans le primaire public. Toutefois, seulement un enfant sur deux (56%) finit le cycle primaire à cause d'un taux de redoublement élevé de 25% en moyenne sur le cycle et 60% de ceux qui achèvent le primaire réussissent la « transition » vers le secondaire.

Parmi les jeunes de 12-19 ans, seulement deux tiers d'entre eux fréquentent un établissement d'enseignement formel en 2000/2001. Le taux net de scolarisation secondaire des 12-19 ans n'est que de 35% environ : 21% chez les pauvres et 45% chez les non pauvres, 36% chez les hommes et 34% chez les femmes. Une fois de plus, à ce niveau d'enseignement, les taux les plus bas et les disparités les plus importantes entre hommes et femmes s'observent essentiellement dans les provinces septentrionales du pays.

L'essentiel du service scolaire est assuré par les pouvoirs publics, environ 72% de la population scolarisée y a recours. Ils sont secondés par les promoteurs des établissements privés laïcs, mais aussi et surtout par les organisations religieuses, précurseurs des établissements confessionnels.

Les populations, dans leur quasi-totalité font l'école à plein temps lorsqu'elles sont scolarisées. La relative émergence du régime à temps partiel est le fait des quelques écoles aux effectifs pléthoriques du milieu urbain.

L'analyse montre que le taux de pauvreté baisse avec le niveau d'instruction. Les personnes sans instruction et dans une moindre mesure ceux du primaire ont des taux de pauvreté qui restent largement supérieur à la moyenne nationale. Parmi les personnes membre d'un ménage dont le chef a fait des études supérieures, une personne seulement sur seize est pauvre : ceci montre l'importance du facteur éducatif dans la valorisation du capital humain et donc de la lutte contre la pauvreté.

La dépense nationale des ménages pour l'éducation a été estimée à 239 milliards FCFA et représente 5% des dépenses totales des ménages. Les dépenses annuelles moyennes d'éducation s'élèvent à 48 000 FCFA par élève au niveau national, On note cependant des variations plus ou moins considérables selon la région, le milieu et le niveau de vie du ménage. En termes de disparités régionales, les dépenses annuelles moyennes par élève sont d'environ 11 500 FCFA dans la province de l'Extrême-Nord contre 94 300 FCFA à Douala et 97 200 FCFA à Yaoundé. Dans le même temps, leur poids dans le budget des ménages représente quant à lui 1,1% des dépenses totales dans l'Extrême-Nord contre 6,4% à Douala et 7,5% à Yaoundé. Dans l'ensemble, la part des dépenses d'éducation dans le budget familial croît avec le volume annuel de ces dépenses, lequel est positivement corrélé avec le niveau de vie des ménages. Une fois encore, le différentiel urbain-rural en matière de dépenses annuelles moyennes d'éducation par élève (80 000 F CFA contre 25 000 F CFA) et la part moyenne dans le budget familial (6,7% contre 3,7%) peuvent s'expliquer dans une large mesure par les différences de niveau de vie des ménages et d'ouverture à la modernité.

En dynamique temporelle, l'on note quasiment un doublement des valeurs nominales des dépenses moyennes d'éducation par élève qui sont passées de 23 000 F CFA en 1996 à 48 000 F CFA en 2001, même si celles enregistrées à l'ECAM2 incluent aussi les frais de transport pour l'école, de cantine ou d'alimentation à l'école qui représentent respectivement 9 et 6% de ce chapitre budgétaire.

Les dépenses des ménages en matière d'éducation sont globalement affectées à trois grands postes : les frais de scolarité (45%), les matériels et fournitures scolaires (35%) et les autres dépenses d'éducation (20%).

La distance moyenne entre le logement des ménages et l'école publique la plus proche est d'environ 2 km au niveau national, mais varie de 1km à près de 3 km selon la région du pays. On note des différences d'accès selon que le ménage se situe en milieu urbain ou rural : en moyenne 1 et 2 km respectivement pour ces deux milieux. La province du Littoral fait exception avec en moyenne presque les mêmes distances parcourues en rural qu'en urbain. Le temps moyen mis pour se rendre à l'école primaire publique varie selon la région, de 12 min à Douala à 26mn dans le Nord et le Nord-Ouest. Cette moyenne est de 14 min en milieu urbain et 25 min en milieu rural et est fonction du principal moyen de déplacement utilisé par les ménages.

L'analyse des dépenses publiques en matière d'éducation montre que le coût par élève pour le niveau primaire est d'environ 48 000 FCFA, de 56 000 FCFA pour le niveau secondaire et de 1 200 000 FCFA pour le niveau supérieur. Ces coûts sont des coûts unitaires des services d'éducation évalués à partir du budget de l'exercice budgétaire 2000/2001.

Les résultats du modèle de demande d'éducation montrent que les ménages pauvres ont du mal à envoyer leur progéniture à l'école. La taille élevée du ménage joue négativement dans la scolarisation des enfants. Il en est de même de la distance séparant le ménage de l'école publique la plus proche qui à travers les coûts induits contribue à exclure certains enfants de l'école.

Les résultats du modèle montrent aussi que seuls les coefficients des provinces du septentrion sont significatifs. Ainsi, un enfant en âge scolaire résidant la province de septentrion a un peu plus de deux fois moins de chances d'être scolarisé que son concitoyen résidant à Yaoundé. Ceci est la résultante d'un ensemble de facteurs dont certains peuvent être mis en exergue ici ; tout d'abord les parents vivant dans ces régions sont souvent peu instruits et donc cernent mal l'importance de l'éducation dans l'épanouissement et le bien-être futur de leurs enfants. Enfin, les résultats du modèle concordent avec la théorie de l'ascenseur social, qui soutient que le niveau d'instruction et la qualification d'un individu sont corrélées à ceux de ses parents. Ainsi, les enfants habitant dans des ménages dont le chef est sans niveau d'instruction ont plus de deux fois moins de chance de fréquenter que leurs concitoyens habitant les ménages dont le chef a un niveau de l'enseignement supérieur.

## INTRODUCTION

Parmi les besoins de base d'un individu, l'éducation occupe une place de choix car constitue incontestablement un des facteurs importants permettant de valoriser le capital humain et qui influence son aptitude à gagner et à gérer des revenus, puis, à assurer le bien-être du ménage. La corrélation entre bien être du ménage et niveau d'éducation de ses membres est par ailleurs souvent établie.

Au Cameroun, le secteur éducatif a été maintes fois déclaré prioritaire par les pouvoirs publics, lesquels n'ont pas hésité à lui consacrer des parts budgétaires relativement considérables, ce d'autant plus qu'il concerne d'abord la jeunesse, fer de lance de la nation.

Après une décennie de crise économique aiguë qui a exacerbé la pauvreté et entraîné la dégradation des secteurs sociaux et la prise de mesures d'ajustement à différents niveaux y compris dans le domaine de l'éducation, le Cameroun a retrouvé ces cinq dernières années le chemin de la croissance économique. Face à la montée de la pauvreté exacerbée par la crise, et avec l'appui de la communauté internationale, le pays s'est engagé dans un vaste programme de lutte contre la pauvreté sous tous ses aspects, et en particulier en matière d'accès à l'éducation de base. En particulier, le Cameroun s'est engagé dans le cadre des objectifs internationaux de développement, à assurer une éducation primaire pour tous d'ici 2015 (Jomtien, Beijing, Copenhague), puis, à réduire les inégalités entre sexes et de renforcer l'autonomie des femmes en supprimant toute discrimination entre garçons et filles tant dans l'enseignement primaire que dans le secondaire d'ici 2005 (Le Caire, Beijing, Copenhague). Au niveau national, les pouvoirs publics ont entrepris surtout depuis les années 1990 des réformes et pris de nombreuses mesures dans le domaine de l'éducation. C'est ainsi qu'à la suite des Etats généraux de l'éducation organisés en 1995, une Loi d'orientation de l'éducation a été adoptée en 1998, servant de base pour l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation.

Parallèlement, parmi les principales mesures et actions dans ce secteur, on note par exemple annuellement la création et l'autorisation d'ouvrir des établissements scolaires de divers ordres ainsi que la transformation d'autres dans le but de faciliter l'accès physique des populations aux écoles. Sur le plan financier, il y a lieu de relever le caractère non obligatoire des frais d'association des parents d'élèves et la suppression depuis l'année 2000 des frais exigibles à l'inscription dans les écoles primaires publiques, même si au niveau de l'enseignement supérieur public ont été institués depuis 1992 des frais de scolarité au taux de 50 000 F CFA. Sur le plan de l'accès aux fournitures scolaires, une politique du livre est mise en œuvre et vise la réduction des coûts de ces fournitures pour les ménages. Ces politiques et mesures nécessitent d'être régulièrement suivies dans le temps, et toute source d'information pouvant aider dans ce sens devrait être explorée, les enquêtes statistiques ou autres investigations spécifiques devant compléter utilement les statistiques issues du système éducatif.

La deuxième enquête camerounaise auprès des ménages réalisée en 2001, cinq ans après la première opération de ce genre au niveau national, vise à mettre en place des bases d'un dispositif permanent de suivi-évaluation de la pauvreté au Cameroun y compris dans le domaine de l'éducation, d'apprécier les mesures prises et éventuellement de réorienter les politiques. Un tel instrument devrait donc permettre de connaître la situation des besoins des populations en matière d'éducation et de leur satisfaction dans diverses régions, dans divers groupes socioéconomiques, etc., d'identifier les axes d'intervention prioritaires pour le futur. L'analyse qui devrait déboucher sur des conclusions et recommandations en matière de politique dans le domaine éducatif dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au Cameroun se fera selon le plan ci après.

Les deux premiers chapitres traiteront respectivement de l'alphabétisation et de la scolarisation formelle au Cameroun puis, seront étudiés les établissements fréquentés et le niveau d'instruction de la population (chapitre 3), les déperditions scolaires (chapitre 4), l'accessibilité financière (chapitre 5) et géographique (chapitre 6) des ménages à l'éducation. Enfin, l'on procèdera à l'analyse de l'incidence des dépenses publiques d'éducation (chapitre 7) et des déterminants de la demande d'éducation dans les ménages (chapitre 8).

## CHAPITRE 1. ALPHABETISATION

L'ECAM II a permis entre autres choses de saisir des informations sur l'alphabétisation formelle, c'est-à-dire l'aptitude des personnes à lire et à écrire une phrase simple en Français ou en Anglais. Ces deux langues officielles du Cameroun sont par ailleurs les principales langues de scolarisation dans le pays.

L'indicateur utilisé pour mesurer le niveau d'alphabétisation des populations est le taux d'alphabétisation des adultes, proportion des individus âgés de 15 ans ou plus capables de lire et écrire dans l'une au moins de ces langues, et qui s'oppose au taux d'analphabétisme. Il s'agit d'un indicateur de résultat permettant d'évaluer les actions en matière d'éducation et, dans une certaine mesure, les résultats des programmes d'alphabétisation fonctionnelle dans le pays.

Le tableau 1 présente le taux d'alphabétisation des adultes selon les variables de classification, d'après les données de l'ECAM II. Il en ressort qu'environ 7 personnes sur 10 âgées de 15 ans ou plus sont alphabétisées au Cameroun en 2001.

On note globalement un recul progressif de l'analphabétisme<sup>1</sup>, étant donné que le taux d'alphabétisation s'établissait à 66% en 2000, 61% en 1996 et en 1987 et seulement à 47% en 1976. Cependant, ce recul ne semble pas avoir été observé partout dans le pays ni avoir été de la même ampleur dans les régions concernées entre 1996 et 2001. En effet, alors que la situation est presque stable dans les régions les plus alphabétisées comme Yaoundé et Douala ces cinq dernières années, on note une amélioration sensible des taux d'alphabétisation dans presque toutes les autres zones du pays. L'exception ici concerne la zone rurale Savane où la situation se serait plutôt détériorée au cours de cette période, le taux d'alphabétisation y étant passé de 32% en 1996 à 24% en 2001.

Comme on pouvait s'y attendre, l'on observe d'importantes inégalités en matière d'alphabétisation formelle selon le sexe, la région, le milieu de résidence et le niveau de vie des populations.

En effet, en 2001 au Cameroun, près de 8 hommes sur 10 contre 6 seulement sur 10 pour les femmes sont alphabétisées. Alors que l'alphabétisation est presque universelle à Douala et Yaoundé, les provinces septentrionales du pays, dans l'ordre l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua sont les régions les moins alphabétisées. Dans ces trois provinces, seules 2, 3 et 4 personnes sur 10 respectivement savent lire et écrire en Français ou en Anglais parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus. Plus grave encore, seulement une femme sur six ou une femme sur sept issues des ménages pauvres de ces provinces septentrionales est alphabétisée. Comme l'on peut le présumer, les citadins sont, en général, plus alphabétisés que les ruraux : au niveau national, les taux d'alphabétisation sont respectivement de 9 personnes sur 10 et 6 sur 10 dans ces deux groupes. Cette différence pourrait être imputable aux différences d'accessibilité (géographique, financière, en moyen de déplacement) aux services éducatifs qui seront examinés au chapitre 6, et à l'environnement plus ou moins favorable à l'utilisation courante du Français ou de l'Anglais comme langue de communication. D'une manière générale, les pauvres sont moins alphabétisés que les non pauvres.

---

<sup>1</sup> Conf. MICS 2000, ECAM96, RGPH de 1976 et 1987.

Il importe de relever que les différences en matière d’alphabétisation entre pauvres et non pauvres, et celles observées entre hommes et femmes persistent dans toutes les régions du pays. Mais ces différences d’alphabétisation selon le sexe, plus accentuées chez les pauvres, sont faibles, voire parfois inexistantes au sein des populations aisées, et en milieu urbain. Sous des contraintes diverses (moyens, éloignement des écoles, etc.), les ménages pauvres, ruraux notamment, au contraire des ménages aisés pour la plupart urbains, n’assurent pas un accès équitable à l’école entre garçons et filles. Ainsi, une stratégie indirecte d’amélioration du niveau d’alphabétisation au Cameroun, et plus particulièrement celui des femmes, consisterait à aider les ménages pauvres à améliorer leur niveau de vie, à sortir de la pauvreté.

Tableau 1.1 Taux d’alphabétisation des 15 ans ou plus par région selon le sexe et le niveau de vie

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	97,6	97,1	97,2	88,5	90,8	90,5	93,3	94,0	94,0
Yaoundé	92,1	97,0	96,3	89,0	93,0	92,5	90,7	95,0	94,4
Adamaoua	44,0	59,0	52,5	15,8	37,7	28,0	29,0	47,8	39,6
Centre	89,8	94,0	92,1	76,5	72,9	74,5	82,6	82,6	82,6
Est	72,3	79,1	76,6	42,1	59,8	53,1	56,4	69,0	64,3
Extrême-Nord	35,6	36,7	36,1	12,9	15,9	14,3	23,5	25,4	24,4
Littoral	86,1	91,5	89,9	69,3	74,2	72,6	76,7	82,4	80,7
Nord	40,5	52,3	47,5	14,4	23,3	19,4	26,2	37,2	32,5
Nord-Ouest	80,3	86,6	83,8	62,4	71,8	67,2	70,0	78,5	74,5
Ouest	81,0	88,4	85,8	62,9	71,7	68,3	70,7	79,4	76,1
Sud	90,1	97,0	95,2	78,1	83,3	81,8	83,5	90,0	88,2
Sud-Ouest	80,8	89,6	87,0	64,9	81,3	76,3	72,8	85,6	81,7
Ensemble	66,7	82,3	77,0	47,2	66,9	59,8	56,2	74,3	67,9

Source : ECAM II, INS.

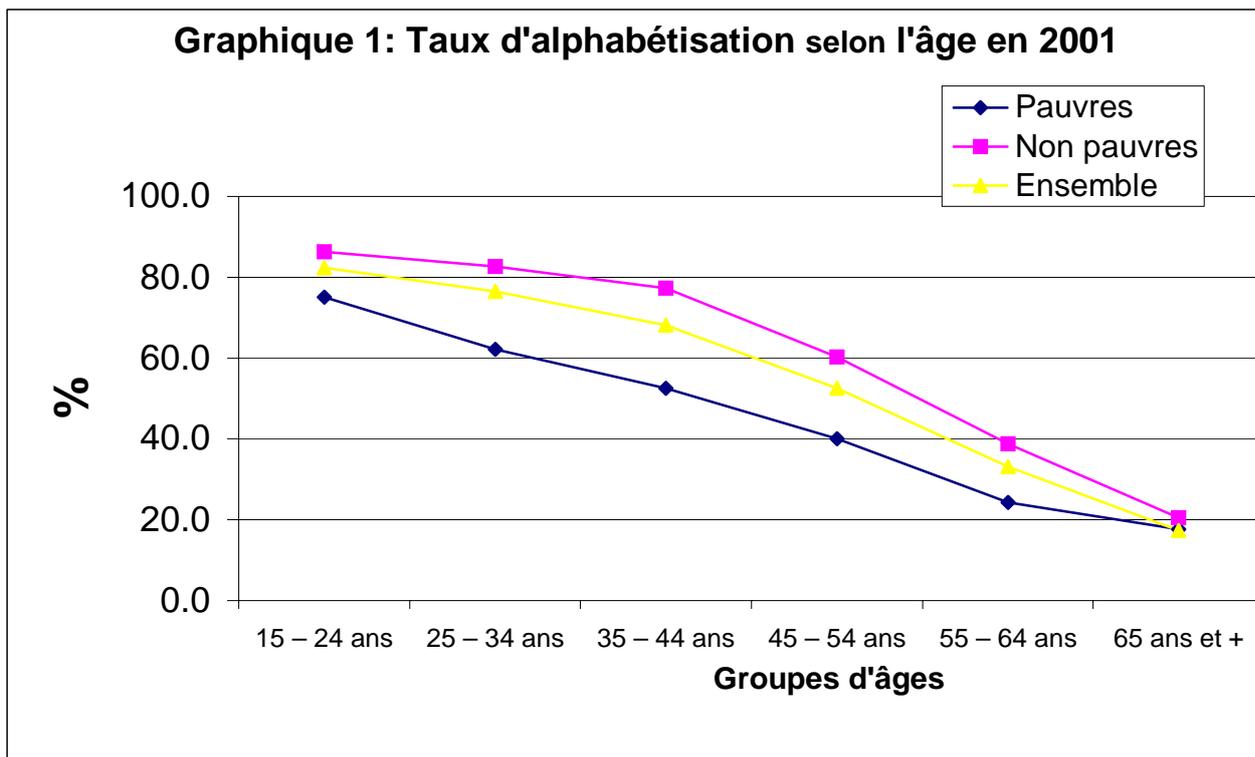
Tableau 1.2 Taux d’alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le niveau de vie et le sexe

Milieu	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Urbain	82,7	69,3	76,1	94,3	85,8	90,0	92,4	83,1	87,8
Rural	63,0	43,1	52,0	69,5	49,8	59,0	66,5	46,6	55,7
Ensemble	66,7	47,2	56,2	82,3	67,0	74,3	77,0	59,8	67,9

Source : ECAM II, INS.

Le graphique ci-après montre l’évolution du taux d’alphabétisation selon le groupe d’âges. Ce taux décroît avec l’âge aussi bien pour les pauvres que pour les non pauvres, les générations les plus jeunes ayant un meilleur accès aux services éducatifs.

**Graphique 1: Taux d'alphabétisation selon l'âge en 2001**



## CHAPITRE 2. SCOLARISATION

Le taux de scolarisation est le rapport de la population scolaire c'est-à-dire fréquentant un établissement scolaire, à la population en âge de fréquenter, encore appelée population scolarisable. Il mesure ainsi le niveau de sollicitation des services éducatifs par la population en âge de fréquenter, et peut donner une idée des tensions éventuelles au niveau de la demande d'éducation. C'est un indicateur qui ne varie en principe pas beaucoup sur une courte période.

Dans le cadre de cette étude, l'on a retenu comme population scolarisable les enfants âgés de 6-14 ans (âge officiel au Cameroun). Il s'agit en réalité de l'âge autorisé au niveau de l'enseignement de base que constitue l'école primaire. Mais compte tenu des âges normaux d'entrée et de sortie de chaque cycle, l'on indiquera également quelques résultats relatifs aux groupes d'âges 6-11 ans pour le primaire, et 12-19 ans pour le secondaire.

Les tableaux A1 et A2 en annexe donnent respectivement le taux brut global de scolarisation et le taux brut de scolarisation primaire par région, sexe, milieu de résidence et niveau de vie des populations. Le taux brut global de scolarisation est le rapport du nombre total d'enfants fréquentant une école au cours de l'année scolaire au nombre total d'enfants âgés de 6-14ans. Le taux brut primaire est obtenu en restreignant le numérateur du taux précédent aux seuls élèves du primaire.

Certains de ces taux dépassent naturellement les 100%, étant donné que l'on rapporte le nombre total d'élèves fréquentant une classe quelconque quel que soit leur âge (donc, y compris les moins de 6 ans et les plus de 14 ans) à la seule sous-population âgée de 6-14 ans.

En raison de la difficulté de compréhension de cet indicateur, il est préférable d'analyser plutôt le taux net de scolarisation obtenu en rapportant la population scolaire âgée de 6-14 ans à la population totale de la même tranche d'âge. Le taux net sera dit global lorsque la population scolaire de la tranche d'âge est considérée au numérateur sans distinction de niveau ; dans le cas contraire, l'on parlera de taux net de scolarisation primaire ou de taux net de scolarisation secondaire selon le niveau d'enseignement considéré au numérateur du taux.

Les résultats obtenus figurent dans le tableau 3 ci-dessous pour ce qui est du taux net global de scolarisation des 6-14 ans, et dans les tableaux A3 à A7 en annexe pour les autres indicateurs.

Ils confirment les disparités déjà mentionnées plus haut en matière d'alphabétisation. En effet, en 2000/2001, année scolaire ayant précédé l'enquête, 8 enfants sur 10 parmi les personnes âgées de 6 à 14 ans révolus fréquentaient une école. On note une amélioration lente mais continue du taux net global de scolarisation des 6-14 ans, celui-ci étant passé de 67,5 en 1976 à 73,1% en 1987, 76,3% en 1996 et 78,8% en 2001.

Cependant, les provinces septentrionales du pays, et plus particulièrement l'Extrême-Nord et le Nord, sont les plus défavorisées : à peine un enfant de 6-14 ans sur deux y était inscrit dans un établissement scolaire en 2000/2001.

Le niveau de scolarisation est nettement plus élevé dans les grandes villes que dans les villages : environ 91% contre 74% en 2001. Quel que soit le milieu, les femmes sont en moyenne moins scolarisées que les hommes, même si la différence est peu perceptible dans les deux principales métropoles que sont Yaoundé et Douala. L'écart hommes-femmes en matière de scolarisation est beaucoup plus marqué dans les provinces sous-scolarisées, notamment dans le Grand Nord du Pays, région la plus touchée par la pauvreté monétaire. Le fait que les taux de scolarisation soient plus faibles chez les pauvres que chez les non pauvres confirme l'hypothèse déjà globalement vérifiée au niveau régional, de l'existence d'une liaison croissante entre niveau de vie et niveau de scolarisation, même si celle-ci subit l'influence de plusieurs autres facteurs. C'est que la scolarisation, en renforçant le capital humain, accroît les opportunités de générer des revenus chez leurs bénéficiaires, lesquels ont réciproquement plus de possibilités et plus de motifs d'enrôler les personnes à leur charge à l'école et d'en supporter les coûts. On peut donc légitimement penser que relever le niveau de vie des populations à travers leur pouvoir d'achat revient à relever indirectement le niveau d'alphabétisation et celui de la scolarisation et réciproquement, même si les effets induits ne seront palpables qu'après un certain délai somme toute raisonnable.

Il est à noter que le calcul du taux net de scolarisation des 6-14 ans au niveau primaire conduit à des niveaux un peu plus bas car certains enfants de cette tranche d'âge font déjà des études secondaires. Mais l'on a en général les mêmes disparités précédemment observées selon la région et le milieu, le niveau de vie et le sexe : en moyenne 69% dans l'ensemble, et par exemple 67% pour les pauvres et 72% pour les non pauvres ; 73% chez les hommes et 66% chez les femmes.

En considérant plutôt comme population scolarisable les personnes âgées de 6 à 11 ans pour les comparaisons internationales, le taux net global et le taux net de scolarisation primaire s'établissent respectivement à 77 et 75% en 200/2001.

Quant aux jeunes de 12-19 ans, seulement deux tiers d'entre eux fréquentent un établissement d'enseignement formel en 2000/2001. Le taux net de scolarisation secondaire des 12-19 ans n'est que de 35% environ : 21% chez les pauvres et 45 chez les non pauvres, 36% chez les hommes et 34% chez les femmes. Une fois de plus, à ce niveau d'enseignement, les taux les plus bas et les disparités les plus importantes entre hommes et femmes s'observent essentiellement dans les provinces septentrionales du pays. Le faible enrôlement des jeunes de 12-19 ans et plus particulièrement des adolescentes à l'école pourrait s'expliquer par plusieurs raisons dont les entrées dans la vie active dans le but de se procurer un revenu immédiat, les mariages précoces favorisés par la pauvreté et les cultures des diverses régions.

Tableau 2.1 Taux net global de scolarisation des 6-14 ans par région selon le sexe et le niveau de vie

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	87,4	97,0	95,9	96,5	96,3	96,4	91,9	96,7	96,1
Yaoundé	91,5	95,2	94,6	86,9	94,9	94,0	89,5	95,1	94,3
Adamaoua	55,2	79,4	66,8	48,5	62,9	53,8	51,7	72,7	60,7
Centre	89,2	93,0	91,0	94,3	90,1	92,4	91,7	91,7	91,7
Est	79,2	79,3	79,2	75,3	82,9	79,4	77,5	81,3	79,3
Extrême-Nord	53,9	56,0	54,6	33,9	45,4	38,0	44,2	51,0	46,7
Littoral	93,0	96,2	94,7	89,7	97,2	94,1	91,4	96,7	94,4
Nord	57,9	64,8	60,7	35,0	54,3	42,2	46,3	59,9	51,5
Nord-Ouest	87,0	95,2	90,2	84,8	92,2	88,0	86,0	93,7	89,1
Ouest	91,5	95,3	93,5	90,4	96,1	93,5	91,0	95,7	93,5
Sud	95,4	94,0	94,6	85,8	92,0	90,0	91,2	92,9	92,3
Sud-Ouest	89,0	95,4	92,2	81,8	96,8	91,4	86,1	96,2	91,8
Ens urbain	80,7	94,2	91,1	78,5	92,8	89,9	79,6	93,4	90,5
Ens rural	75,0	80,4	77,1	63,8	77,8	69,6	69,8	79,1	73,5
Ensemble	75,8	86,7	81,3	65,9	85,1	76,2	71,1	85,9	78,8

Source : ECAM II, INS.

Tableau 2.2 Taux net global de scolarisation des 6-14 ans en 1996 et en 2001 selon la zone

Zone	Année 2001			Année 1996	
	Masculin	Féminin	Total	Femmes	Ensemble
Yaoundé	94,6	94,0	94,3	92,4	92,6
Douala	95,9	96,4	96,1	96,7	95,4
Autres villes	87,4	84,7	86,1		
Rural Forêt	87,3	87,0	87,2	87,8	89,8
Rural Hauts plateaux	91,7	90,1	90,9	94,4	92,5
Savane	55,1	37,09	46,4	21,8	33,7
Total	81,3	76,2	78,8	73,1	76,3

Source : ECAM I ; ECAM II, INS.

### CHAPITRE 3. LE TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau de vie pourrait influencer de façon considérable le choix du type d'établissement fréquenté, tout comme des liens étroits pourraient apparaître entre le bien être et le niveau d'instruction dans les ménages. L'objet de ce chapitre est d'explorer les voies permettant d'être plus éclairé sur ces présomptions.

#### 3.1 Type d'établissement fréquenté.

La répartition de la population scolaire par type d'établissement fréquenté montre comment le niveau de vie des familles où vivent les scolaires déterminent très souvent le type d'établissement fréquenté. C'est ainsi que, le privé laïc où les coûts de scolarisation sont assez élevés du fait des frais de scolarisation, connaît une forte présence des enfants issus des ménages non pauvres ; On se serait attendu à ce que cette logique persiste pour le privé confessionnel dont les coûts sont habituellement proches ou même parfois plus élevés que ceux du privé laïc, mais ce n'est pas le cas. En effet, ici les pauvres maintiennent contre toute attente une part considérable.

Il y a tout lieu de penser que dans cet ordre d'enseignement, une certaine politique de type social existe, qui permet de faciliter l'accès de tous à l'éducation et spécialement des plus démunis. Ce circuit éducatif apparaît de ce point de vue comme un canal possible d'assistance à la prise en charge éducative pour les couches les plus défavorisées. Il y aurait aussi le fait que la majorité des élites du pays proviennent des établissements confessionnels. Toute chose égale par ailleurs la représentation dans l'enseignement public n'est presque pas influencée par le niveau de vie. Pour le reste, les cours par correspondance apparaissent comme étant des produits réservés aux seules personnes aisées tandis que d'un autre côté l'école communautaire qui est un service à vocation sociale reste l'apanage des personnes pauvres.

Tableau 3.1 Répartition de la population scolaire selon le niveau de vie et par type d'établissement fréquenté.

Type d'établissement fréquenté	Niveau de vie		Total
	Pauvres	Non Pauvres	
Public	41,8	58,2	100
Privé laïc	17,3	82,7	100
Privé confessionnel	37,5	62,5	100
Ecole communautaire	68,1	31,9	100
Cours par correspondance	0,0	100,0	100
Ensemble	38,4	61,6	100

Source : ECAM II, INS.

La distribution selon le type d'établissement fréquenté permet de saisir la part de chaque type d'enseignement dans la scolarisation des camerounais. A ce propos il en ressort que l'école communautaire et les cours par correspondance n'ont au niveau global qu'une part négligeable dans cette scolarisation, tandis que l'essentiel du service scolaire est assuré par les pouvoirs publics auxquels environ 72 % des scolaires font recours, qui y sont significativement secondés par les promoteurs des établissements privés laïcs et les précurseurs des établissements confessionnels ensuite.

Une autre réalité est celle de la part très importante du service public dans la scolarisation des pauvres, ce qui contraste avec la part du privé laïc qui y reste marginale, preuve que ce dernier ordre d'enseignement reste relativement coûteux pour les Camerounais et donc un peu réservé aux fortunés. Chez les non pauvres par contre les établissements publics jouent également un rôle primordial mais le privé laïc et le privé confessionnel ayant des apports similaires. En définitive, le grand apport du public dans l'ensemble montre l'importante place qu'occupent les pouvoirs publics dans la scolarisation des populations camerounaises et indique que tout le système scolaire serait hautement sensible aux politiques menées dans le secteur public.

Tableau 3.2 Répartition selon le type d'établissement et par niveau de vie.

Type d'établissement fréquenté	Niveau de vie		Total
	Pauvres	Non Pauvres	
Public	78,9	68,4	72,4
Privé laïc	5,4	15,9	11,9
Privé confessionnel	14,8	15,4	15,1
Ecole communautaire	0,9	0,3	0,5
Cours par correspondance	0,0	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : ECAM II, INS.

### 3.2 Pauvreté et régime de fréquentation

Les populations, dans leur quasi totalité font l'école à plein temps lorsqu'ils sont scolarisés. On observe cependant une relative émergence du régime à temps partiel pour les personnes aisées, vraisemblablement à cause de l'importance du cours du soir pour cette catégorie sociale. Il y a lieu de penser que les non pauvres exercent pour la plupart des activités rémunératrices en journée et ne peuvent compléter leur instruction qu'à travers les cours du soir et autres cours par correspondance. Enfin, les coûts relativement élevés liés à ces derniers modes d'éducation et leur relative localisation en milieu urbain pourrait y achever d'expliquer la faible représentativité des personnes au pouvoir d'achat modeste.

Tableau 3.3 Distribution de la population scolaire selon le régime de fréquentation et par quintile et niveau de vie

Régime scolaire	Quintile du niveau de vie					Pauvres	Non pauvres	Total
	1	2	3	4	5			
Régime à plein temps	98,0	98,1	98,4	96,4	96,5	98,2	97,0	97,5
Régime à temps partiel	2,0	1,9	1,6	3,6	3,5	1,8	3,0	2,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ECAM II, INS.

### 3.3 Pauvreté et niveau d'instruction

#### 3.3.1 Présentation générale

Il apparaît d'emblée que le taux de pauvreté baisse avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Lorsque ce niveau d'instruction ne dépasse pas le primaire, la pauvreté apparaît plus répandue parmi les ménages considérés. En effet, dans ce sous groupe de la population on observe des taux de pauvreté dépassant largement la moyenne nationale qui est de 40,2 %.

Pour les ménages dont le chef est du niveau secondaire, le taux de pauvreté reste comparable à l'intérieur du même cycle ; cependant l'enseignement technique semble regorger un avantage comparatif sur le général. L'importance de la professionnalisation de la formation est ainsi mise en évidence lorsqu'on se situe dans le moyen terme et l'éducation étant envisagée comme moyen d'émancipation sociale. Parmi les personnes membre d'un ménage dont le chef a fait des études supérieures, une personne seulement sur seize est pauvre: ceci montre l'importance du facteur éducatif dans la valorisation du capital humain et donc de la lutte contre la pauvreté. L'instruction apparaît donc comme un moyen privilégié de prévention de la pauvreté. Un autre phénomène qu'il a été possible de ressortir est que lorsque le niveau d'instruction croît, ce n'est pas seulement le taux de pauvreté qui décroît mais aussi la proportion des individus présentant un niveau intermédiaire. Ainsi, le niveau d'instruction n'affecterait pas seulement la situation de l'individu par rapport à une ligne de pauvreté, mais bien plus détermine sa distance par rapport à cette ligne.

En résumé, les données du tableau donnent l'occasion d'opposer les personnes dont le chef de ménage a un niveau ne dépassant pas le primaire, chez qui les pauvres sont les plus représentés au reste des individus chez qui les personnes aisées tiennent les plus grands poids.

Tableau 3.4 Répartition de la population selon le niveau d'instruction des chefs de ménage

Instruction du chef de ménage	Effectif de population	Taux de pauvreté	Effectif de pauvres	Structure pauvreté	Taille moyenne des ménages
Sans niveau	4905144	56,3	2763966	44,4	5,0
Primaire	5400743	45,6	2460292	43,4	5,2
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	2679462	27,5	736200	10,0	4,7
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	1560755	12,8	199018	1,8	4,8
Supérieur	926453	6,2	57583	0,3	4,6
Ensemble	15472557	40,2	6217059	100	5,0

Source : ECAM II, INS.

#### 3.3.2 Mesure du niveau d'instruction

Après ce bref aperçu du niveau d'instruction sous une forme condensée en rapport avec la pauvreté, l'instruction est par la suite quantifiée au moyen du nombre de classes suivies avec succès (à partir de la SIL jusqu'à la cinquième année du supérieur), ce qui permet d'envisager l'instruction moyenne sur laquelle est basée une tentative d'approfondissement de notre analyse. En fait, si l'impact du niveau d'instruction du chef de ménage sur le bien être du ménage est indéniable, il peut être également envisagé que le niveau d'instruction des autres membres du ménage influence le niveau de vie du ménage. D'un autre côté, le niveau d'instruction pourrait témoigner de la capacité des ménages à faire face aux dépenses liées à l'éducation des personnes membres du ménage.

Le tableau ci-dessous présente des mesures de niveau moyen d'éducation. Ces moyennes augmentent avec le niveau de vie ; non seulement le milieu rural accuse un retard sur le milieu urbain, mais aussi les écarts de niveau de connaissance entre les différentes classes de la société sont plus accusés en milieu urbain.

Dans l'ensemble, le niveau moyen d'instruction pour la population de cinq ans ou plus est faible : il n'atteint pas 4, ce qui représenterait le franchissement du cours élémentaire deuxième année, alors que les graduations de la mesure utilisée vont jusqu'à 17. Il convient de noter que ce résumé cache certaines disparités aussi bien au niveau des régions, des milieux de résidence que des niveaux de vie.

A travers les différentes régions, les niveaux moyens d'instruction permettent de distinguer trois principales catégories : la première est constituée des trois provinces septentrionales où cette moyenne reste en dessous de 2 ; cette partie du pays accuse visiblement un retard sérieux en matière de niveau d'instruction par rapport au reste du pays. A cet extrême s'oppose diamétralement Douala et Yaoundé où ces moyennes sont les plus fortes et situées au-dessus de 6 ; la catégorie intermédiaire est constituée des autres régions du pays où le niveau d'instruction peut être considéré comme modeste avec des moyennes dépassant 3,7 ; ce qui représente à peine le cours élémentaire deuxième année, mais n'atteignant pas 5 c'est à dire le cours moyen première année. Entre les deux dernières catégories se trouve l'Est qui malgré son démarquage par rapport au retard observable au grand Nord a un taux encore très insuffisant pour se situer dans l'usage national.

Par rapport aux deux milieux de résidence, les données du tableau présentent la dénivellation flagrante entre le milieu urbain très favorisé par rapport au rural ; aussi, à l'intérieur des milieux, les régions gardent les physionomies relatives évoquées ci-dessus.

La corrélation entre l'instruction et le niveau de vie est avérée, car les données du tableau exhibent une constance selon laquelle le niveau d'instruction croît avec le niveau de vie à l'intérieur de chaque milieu et pour toute région, même si dans l'Extrême nord ces taux de croissance apparaissent comme singulièrement modérés. Tout compte fait, on retiendra que le niveau de vie croît avec le niveau mesuré d'instruction mais cette croissance est loin d'être linéaire comme le témoigne le coefficient de corrélation linéaire de Pearson qui ici vaut 0,3. Ce coefficient n'est pas élevé mais doit être regardé comme considérable compte tenu de la taille assez grande de l'échantillon. Enfin, en milieu urbain, les personnes aisées se démarquent (positivement sur le plan de l'éducation) plus nettement des pauvres.

Tableau 3.5 Niveau moyen d'éducation selon la région, par milieu et niveau de vie

Région	Urbain			Rural			Total		
	Pauvres	Non Pauvres	Total	Pauvres	Non Pauvres	Total	Pauvres	Non Pauvres	Total
Douala	4,8	6,5	6,3				4,8	6,5	6,3
Yaoundé	5,0	6,9	6,6				5,0	6,9	6,6
Adamaoua	1,3	3,9	2,9	0,9	1,6	1,2	1,0	2,5	1,7
Centre	4,6	5,8	5,7	3,2	4,0	3,6	3,3	4,3	3,8
Est	3,0	5,2	4,9	1,9	3,1	2,5	1,9	3,5	2,8
Extrême-Nord	1,2	2,4	2,0	0,8	0,9	0,9	0,9	1,1	1,0
Littoral	3,9	5,6	5,3	3,4	4,3	3,9	3,5	5,0	4,5
Nord	1,6	3,7	3,0	0,8	1,0	0,9	0,9	1,9	1,4
Nord-ouest	4,5	6,0	5,8	2,6	3,8	3,1	2,7	4,6	3,7
Ouest	4,0	6,0	5,4	2,7	3,7	3,3	3,0	4,4	3,8
Sud	4,7	6,2	5,8	3,4	4,9	4,4	3,5	5,1	4,6
Sud-ouest	5,4	6,3	6,2	3,6	5,1	4,4	3,8	5,6	4,9
Ensemble	3,7	6,1	5,6	2,1	3,1	2,6	2,3	4,5	3,7

Source : ECAM II, INS.

Outre les régions et le niveau de vie, les groupes socioéconomiques apparaissent également comme un guide indiqué pour la description des niveaux d'instruction.

Le niveau d'instruction moyen d'ensemble de 4,3 pour les personnes de dix ans ou plus est assez bas lorsqu'on se rappelle que l'échelle utilisée s'élève jusqu'à 17. Cette limitation est surtout le fait du milieu rural où il est limité à 3,1 ainsi que des personnes de sexe féminin et des travailleurs agricoles. Il convient de signaler que ces sous-groupes sont apparus comme des poches singulières de pauvreté.

A l'intérieur du même milieu, les hommes ont un avantage sur les femmes, dans l'ensemble. Mais il est intéressant de signaler que tout milieu de résidence confondu, les salariés de sexe féminin ont curieusement un meilleur niveau d'instruction par rapport aux hommes. Cette situation peut témoigner de la difficulté incontestable pour les femmes à accéder à des postes de responsabilité, même quand la base intellectuelle est tangible, ceci d'autant plus que certaines critiques affirment de plus en plus que diplôme ne rime pas avec compétence et efficacité.

Les chômeurs, élèves et étudiants ont dans tous les cas des niveaux d'instruction appréciables puisque largement au-dessus de la moyenne. C'est le lieu de penser à tous les griefs sur le lien entre la formation et les besoins en ressources humaines dans l'économie, ce qui autorise du même coup des anticipations sur l'ampleur du sous emploi.

D'un autre côté, les cadres et les salariés se démarquent par des niveaux de connaissances élevés : si ces niveaux sont comparables chez les salariés du public et du privé, avec tout de même un léger avantage au public, l'écart devient important quand l'on confronte le niveau des cadres et patron du public à celui de leurs homologues du privé. Ceci ne surprend pas beaucoup lorsqu'on connaît les disparités des méthodes et procédures de recrutement, de promotions et de recyclages en vigueur dans ces deux secteurs socioprofessionnels.

Lorsqu'on regarde la situation éducationnelle des invalides, on observe comme une dynamique de sélectivité dans les investissements en capital humain car ces derniers n'ont bénéficié que de très peu d'attention comme en témoigne la faiblesse d'allocation dont ils sont l'objet. Pour le reste, les groupes socioéconomiques liés à l'agriculture auxquels on ajouterait les inactifs présentent des niveaux d'éducation relativement bas, ce qui apparaît plus ou moins logique.

Tableau 3.6 Niveau moyen d'éducation selon la GSE du chef de ménage, par milieu de résidence et sexe des individus

GSE	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cadres et patron du formel	10,9	9,9	10,6	8,7	7,6	8,5	10,1	9,3	9,9
Salaries du formel	7,9	8,9	8,2	6,5	7,1	6,6	7,4	8,3	7,6
Travailleurs agricoles	4,2	3,5	3,8	2,8	1,9	2,3	2,9	2,0	2,4
Travailleurs de l'informel	6,0	5,1	5,6	4,0	2,9	3,5	5,3	4,2	4,7
Chômeurs/élèves/étudiants	6,9	6,6	6,8	4,3	4,1	4,2	5,6	5,5	5,6
Inactifs /invalides	5,0	3,3	3,7	2,2	1,6	1,7	3,4	2,3	2,6
Ensemble	7,0	5,9	6,4	3,7	2,5	3,1	5,0	3,7	4,3

Source : *ECAM II, INS.*

## CHAPITRE 4. LES DEPERDITIONS SCOLAIRES

### 4.1 Les redoublements

Les taux de redoublement calculés pour les individus ayant fréquenté depuis au moins l'année précédant l'enquête montrent que près d'un étudiant, élève et écolier sur quatre en cours de scolarisation reprend sa classe. Les élèves des villes ont cependant un peu plus d'habileté à évoluer dans leurs cycles que leurs homologues du milieu rural, comme l'attestent les taux de redoublement de 20% et 25% respectivement. Aussi, dans l'ensemble, les familles aisées apparaissent comme les plus à même d'assurer un cycle scolaire rapide à leur progéniture, cependant ce démarquage reste très circonscrit ; de plus, cette observation globale n'est pas valable dans toutes les régions et tous les milieux, à l'intérieur desquels l'on note des évolutions contrastées.

Tableau 4.1 Taux moyens de redoublement au sein de la population scolaire, par région milieu et niveau de vie

Région	Urbain			Rural			Total		
	Pauvres	Non Pauvres	Total	Pauvres	Non Pauvres	Total	Pauvres	Non Pauvres	Total
Douala	21	22	22				21	22	22
Yaoundé	24	20	20				24	20	20
Adamaoua	25	23	23	15	14	15	18	18	18
Centre	24	19	19	32	28	30	32	26	29
Est	21	20	20	31	23	27	31	22	26
Extrême-Nord	17	20	19	25	25	25	24	24	24
Littoral	15	19	18	28	21	24	24	20	21
Nord	27	26	26	30	30	30	29	28	29
Nord-ouest	22	12	14	17	23	20	18	19	18
Ouest	29	21	23	30	26	28	30	24	27
Sud	30	26	27	33	27	29	33	27	29
Sud-ouest	15	13	13	19	17	18	19	15	16
Ensemble	23	20	20	26	24	25	25	22	23

Source : ECAM II, INS.

Les données sur le milieu urbain sont très homogènes ; elles permettent cependant d'opposer le Sud-ouest, le Nord-ouest et dans une moindre mesure le Littoral où les redoublements sont modérés au Sud, au Nord, à l'Adamaoua et à l'Ouest, régions connaissant de forts taux de redoublement. Pour le reste des régions, ces taux restent très proches en milieu urbain. En zone rurale, le Nord, le Centre, le Sud, l'Ouest aussi bien que l'Est et l'Extrême Nord sont en retrait par rapport au reste du pays dans lequel l'Adamaoua et le Sud-ouest se distinguent le plus positivement.

Tout compte fait, le Nord et le Sud, l'Ouest et l'Est et le Centre apparaissent comme les régions prioritaires où il faudrait intervenir pour rendre plus efficace le système éducatif. Relevons que de manière générale, les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui connaissent le système d'enseignement anglo saxon ont des taux de redoublement les plus faibles depuis de longues dates, et l'ECAM II le confirme en 2001.

## 4.2 La non fréquentation et les abandons

Les taux de non fréquentation permettent une séparation radicale entre les trois provinces septentrionales et le reste du pays. En effet, ces provinces accusent un retard grave en terme de considération accordée à l'école. En réalité la désaffection vis-à-vis de l'école est très prononcée dans le Grand Nord où les structures et pratiques traditionnelles restent prépondérantes et les mutations sociales en faveur du modernisme laborieuses et donc limitées. Il y a aussi lieu de penser que le retard en matière de désenclavement de cette partie du pays où la densité de la population est faible et la couverture spatiale en infrastructures scolaires déficitaire, a longtemps été un handicap à la scolarisation des populations de cette région. Toujours pour ces dernières raisons, l'Est apparaît ici comme la province partageant le plus la situation observable au grand Nord même si l'ampleur du phénomène dans cette dernière région est relativement faible.

Tableau 4.2 Pourcentage de personnes n'ayant jamais fait l'école parmi les personnes de cinq ans ou plus, par région, milieu et niveau de vie.

Région	Urbain			Rural			Total		
	Pauvres	Non Pauvres	Total	Pauvres	Non Pauvres	Total	Pauvres	Non Pauvres	Total
Douala	6	5	5				6	5	5
Yaoundé	5	4	4				5	4	4
Adamaoua	55	28	38	58	45	51	57	38	47
Centre	7	5	5	12	13	12	12	11	12
Est	18	12	13	33	26	29	33	23	27
Extrême-Nord	55	44	48	63	67	64	62	63	62
Littoral	11	8	9	15	17	16	14	12	13
Nord	42	27	31	64	64	64	61	52	56
Nord-ouest	7	5	5	20	20	20	19	15	17
Ouest	11	6	7	19	16	18	18	13	15
Sud	5	2	3	13	8	9	12	7	8
Sud-ouest	7	4	5	15	12	14	15	9	11
Ensemble	20	8	10	36	31	34	34	20	25

Source : ECAM II, INS.

Par rapport aux milieux de résidence, les villes se démarquent nettement des campagnes ; ceci ne surprend pas beaucoup lorsqu'on s'imagine que jusqu'à un passé récent, il fallait encore parcourir de nombreux kilomètres en milieu rural pour trouver une école. A cette dernière considération, on pourrait ajouter les attitudes méfiantes et rétrogrades et dans une moindre mesure les limitations dues aux coûts de scolarisation qui, dans tous les cas, sont plus perceptibles en campagne. L'isolement du milieu urbain permet de ressortir la belle performance du Sud qui mieux que le Sud-ouest, se rapproche davantage de Yaoundé et Douala. Une fois de plus, le grand Nord reste très en retard tandis que le reste des régions du pays sont assez proches. En outre, le Sud et le Centre sont les régions où on se scolarise le plus facilement en milieu rural. Un constat un peu prévisible est que les personnes non scolarisées sont invariablement et toujours plus représentées dans les ménages pauvres.

En raison de l'agencement peu approprié des questions relatives à l'éducation à l'ECAM2, il n'est pas facile de juger de l'ampleur du phénomène d'abandon en cours de scolarisation.

### 4.3 Les raisons de non fréquentation

La principale raison évoquée par les non scolarisés est le coût trop élevé lié à la scolarisation. Comme on pouvait le prévoir, cette observation est plus fréquente parmi les pauvres que les non pauvres. Il a été observé que la zone rurale Savane était un pôle de pauvreté, mais contre toute attente ce n'est pas dans cette région que les blocages liés au coût élevé de scolarisation sont le plus fréquemment évoqués ; mais plutôt dans les Hauts plateaux.

La raison qui émerge pour la zone rurale Savane est l'éloignement des infrastructures scolaires ; ce qui dénote de l'ampleur du chemin qui reste à parcourir en matière de couverture spatiale en matière d'éducation dans cette région.

Comme alternative à l'école, les personnes interrogées donnent comme raison de leur non fréquentation l'exercice d'un emploi ou l'apprentissage d'un métier. Cette réalité est manifestement plus répandue en ville ; c'est surtout en milieu urbain qu'il est plus aisé de trouver les structures nécessaires aux apprentissages divers. La préférence apparente de l'apprentissage et des petits métiers à l'école traditionnelle donne l'occasion d'émettre des réserves quant à la solution scolaire comme voie d'épanouissement social pour certaines couches de la population surtout lorsqu'on se situe dans le court ou le moyen terme.

La raison de non fréquentation scolaire pour cause de mariage ou de grossesse n'est pas négligeable. On se serait attendu que cette cause soit la plus importante dans les provinces septentrionales, mais c'est surtout dans le grand Sud que les responsabilités familiales et notamment parentales ravissent la vedette à l'école ordinaire.

Tableau 4.3 Répartition de la population non scolarisée selon les principales raisons de non fréquentation, par milieu et région.

	REGION	Coût trop élevé	Emploi apprentissage	Echec scolaire	Maladie handicap	Mariage grossesse	Eloignement	Trop jeune	Total
Pauvres	Yaoundé	36	29	15	3	16	1	2	100
	Douala	52	17	14	3	10	2	2	100
	Rural Forêt	35	14	10	3	22	7	9	100
	Rural Hauts Plateaux	54	11	7	5	13	2	8	100
	Rural Savane	19	5	10	4	9	30	23	100
	Autre Sud Urbain	44	19	9	5	16	2	6	100
	Nord Urbain	42	12	8	4	12	9	15	100
	Total	40	11	9	4	14	10	11	100
Non Pauvres	Yaoundé	29	41	10	2	16	1	1	100
	Douala	32	35	12	3	17	1	1	100
	Rural Forêt	33	22	9	4	22	6	5	100
	Rural Hauts Plateaux	47	20	7	3	16	3	4	100
	Rural Savane	18	9	7	3	14	31	17	100
	Autre Sud Urbain	33	34	10	3	17	1	2	100
	Nord Urbain	26	24	10	3	19	9	10	100
	Total	34	27	9	3	17	6	5	100
ENSEMBLE		36	21	9	3	16	7	7	100

Source : ECAM II, INS.

A coté des raisons ci-dessus, le découragement dû aux échecs scolaires, surtout mentionné en milieu urbain, et un peu dans la zone rurale Savane semble jouer également un rôle considérable dans la défection vis à vis de l'école, mais dans une ampleur moindre. Dans cette dernière partie du pays, une bonne part de la population potentiellement scolarisable a estimé qu'elle était trop jeune pour aller à l'école.

## **CHAPITRE 5. LES DEPENSES D'EDUCATION DES MENAGES**

L'analyse des dépenses annuelles d'éducation directement supportées par les ménages peut se faire à travers la masse totale de dépenses, la dépense moyenne par ménage et son poids dans le budget total, et la dépense moyenne par élève.

### **5.1 Vue d'ensemble**

Les dépenses supportées par les ménages en matière d'éducation des enfants donnent une idée des efforts qu'ils fournissent dans ce domaine compte tenu de leurs moyens, du nombre de personnes scolarisées à leur charge par ordre d'enseignement et par niveau d'étude, et des contraintes diverses susceptibles d'affecter l'accessibilité des populations aux services éducatifs.

Il ressort de l'ECAM II qu'en 2000/2001 au Cameroun, les ménages ont consacré une enveloppe totale d'environ 239 milliards de FCFA à l'éducation de leurs membres (Voir tableau A8 en annexe). Cette valeur représente environ 77% du budget de l'Etat alloué au secteur éducatif tous degrés confondus. Les ménages dépensent en moyenne 77 000 FCFA pour l'éducation de leurs membres. Les non pauvres dépensent trois fois plus que les ménages non pauvres. Cet écart tend à se maintenir au niveau des autres provinces, mais il reste au-dessus de la moyenne dans la province du Nord-Ouest.

### **5.2 Dépenses moyenne d'éducation par élève**

Les dépenses annuelles moyennes d'éducation par élève s'évaluent à 48 000 FCFA au niveau national. On note cependant des variations plus ou moins considérables selon la région, le milieu et le niveau de vie du ménage.

En effet, en termes de disparités régionales, c'est dans la province de l'Extrême-Nord que les ménages dépensent le moins par enfant scolarisé et cela aussi bien chez les pauvres que les non pauvres. Les dépenses annuelles moyennes par élève passent de 11 500 FCFA dans la province de l'Extrême-Nord à près de 94 300 FCFA à Douala et 97 200 FCFA à Yaoundé. L'écart est important, tant au sein des pauvres que des non pauvres, surtout lorsqu'on compare les extrêmes : les pauvres qui dépensent le moins et les non pauvres qui dépensent le plus. En moyenne, les non pauvres dépensent plus de quatre fois par élève que les pauvres : 68 000 F contre 16 000 FCFA.

L'écart entre pauvres et non pauvres est assez semblable au sein des milieux (urbain/rural) pris séparément : les non pauvres dépensent environ trois fois plus que les pauvres dans les deux milieux. Dans la région de Yaoundé, les dépenses sont plus élevées chez les non pauvres et à Douala, on observe le phénomène inverse.

Dans le même temps, le poids des dépenses d'éducation dans le budget des ménages varie quant à lui de 1,1% dans l'Extrême-Nord à 6,4% à Douala et 7,5% à Yaoundé.

Dans l'ensemble, la part des dépenses d'éducation dans le budget familial croît avec le volume annuel de ces dépenses, lequel est positivement corrélé avec le niveau de vie des ménages. C'est que les ménages les plus démunis doivent d'abord faire face à la contrainte de dépenses incompressibles d'alimentation par exemple avant de penser au besoin de s'éduquer. L'on décèle des liens entre le niveau des dépenses d'éducation par enfant et leur coefficient budgétaire d'une part et le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation d'autre part. C'est ainsi que les provinces septentrionales dans lesquelles les dépenses d'éducation par élève sont en deçà de 50% de la moyenne nationale et leurs parts dans le budget familial les plus faibles sont par ailleurs les régions aux taux d'alphabétisation et de scolarisation les plus bas.

Le différentiel urbain/rural en matière de dépenses annuelles moyennes d'éducation par élève (80 000 F CFA contre 25 000 F CFA) peut s'expliquer dans une large mesure par les différences de niveau de vie des ménages et d'ouverture à la modernité.

Tableau 5.1 Dépenses moyennes d'éducation par élève par an (en F CFA)

Région	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	38 252	100 166	94 269				38 252	100 166	94 269
Yaoundé	32 621	105 760	97 232				32 621	105 760	97 232
Adamaoua	13 024	44 434	34 574	5 773	16 846	10 968	7 805	30 378	20 339
Centre	23 089	62 573	57 780	19 087	55 995	34 991	19 189	57 305	37 469
Est	22 773	81 109	73 298	8 649	24 723	16 088	9 285	39 466	25 189
Extrême-Nord	14 944	35 805	29 640	6 473	11 830	8 368	7 101	18 028	11 536
Littoral	33 242	70 737	63 352	19 767	52 793	35 403	23 370	63 978	49 206
Nord	13 149	56 436	43 230	9 552	18 267	12 629	10 287	38 017	23 423
Nord-ouest	32 183	84 655	77 026	13 079	51 699	27 162	14 374	65 760	39 179
Ouest	23 240	61 440	50 538	15 163	35 926	26 253	16 820	45 125	33 453
Sud	24 771	45 552	40 476	12 293	28 630	22 582	13 584	31 566	25 247
Sud-ouest	31 951	114 684	103 859	22 892	56 825	40 892	23 888	81 166	60 230
Ensemble	27 545	89 614	79 780	13 525	38 513	24 810	15 973	68 001	48 046

Source : ECAM II, INS.

Tableau 5.2 Ecart maximaux en matière de dépenses d'éducation des ménages par élève

Dépenses d'éducation par élève les plus faibles	Facteurs multiplicatifs	Dépenses d'éducation par élève les plus élevées
<b>PAUVRES</b>		<b>PAUVRES</b>
Extrême-Nord	----- x 5,4 ----->	Douala
Extrême-Nord	----- x 4,6 ----->	Yaoundé
<b>NON PAUVRES</b>		<b>NON PAUVRES</b>
Extrême-Nord	----- x 5,9 ----->	Yaoundé
Extrême-Nord	----- x 5,6 ----->	Douala
<b>PAUVRES</b>		<b>NON PAUVRES</b>
Extrême-Nord	----- x 14,9 ----->	Yaoundé
Extrême-Nord	----- x 14,1 ----->	Douala

Source : ECAM II, INS.

Examiné sous l'angle de l'utilisation des revenus d'activités des chefs de ménages, l'on perçoit mieux le poids écrasant des dépenses d'éducation pour les ménages au Cameroun. En effet, un actif du secteur informel dont le revenu mensuel moyen en 2001 est compris entre 25 000 et 30 000 F CFA et qui dirige un ménage de cinq personnes dont trois enfants d'âge scolaire devrait consacrer annuellement jusqu'à cinq mois de son revenu d'activité pour éduquer ses enfants. Un cadre du secteur public vivant à Yaoundé et ayant les mêmes charges familiales, gagnant 150 000 F CFA par mois, devrait quant à lui dépenser en moyenne 97 200 F CFA par enfant, soit environ 2 mois entiers de salaire pour éduquer ses trois enfants.

En dynamique temporelle, l'on note quasiment un doublement des valeurs nominales des dépenses moyennes d'éducation par élève qui sont passées de 23 000 F CFA en 1996 à 48 000 F CFA en 2001, même si celles enregistrées à l'ECAM II incluent aussi les frais de transport pour l'école, de cantine ou d'alimentation à l'école qui représentent respectivement 9 et 6% de ce chapitre budgétaire.

Il importe à présent d'examiner les dépenses d'éducation des ménages par poste afin d'en connaître les structures.

Tableau 5.3 Part des dépenses d'éducation dans le budget des ménages en 2001 (en %)

Région	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	8,1	6,4	6,4				8,1	6,4	6,4
Yaoundé	7,5	7,5	7,5				7,5	7,5	7,5
Adamaoua	2,4	3,2	3,1	1,0	1,4	1,3	1,4	2,3	2,1
Centre	7,4	5,9	6,0	6,7	6,5	6,6	6,8	6,4	6,5
Est	6,7	6,9	6,9	2,7	2,3	2,4	2,9	3,6	3,4
Extrême-Nord	2,4	2,6	2,5	1,1	0,7	0,8	1,2	1,1	1,1
Littoral	10,0	7,2	7,4	6,1	5,6	5,7	7,2	6,5	6,6
Nord	3,0	3,4	3,4	1,6	1,0	1,2	1,8	2,1	2,1
Nord-ouest	7,7	8,5	8,5	4,7	6,2	5,7	5,0	7,2	6,7
Ouest	7,4	7,7	7,7	5,0	4,3	4,4	5,5	5,5	5,5
Sud	7,9	5,9	6,1	4,1	3,1	3,2	4,5	3,5	3,6
Sud-ouest	9,0	7,9	8,0	7,6	5,6	6,0	7,8	6,8	6,9
Ensemble	6,6	6,7	6,7	3,6	3,7	3,7	4,2	5,6	5,4

Source : ECAM II, INS.

### 5.3 Décomposition des dépenses d'éducation par poste

Les dépenses annuelles d'éducation se composent de trois grands postes, à savoir, les dépenses en matériels et fournitures scolaires (livres, cahiers et uniformes scolaires, autres matériels et fournitures scolaires tels que les plumes, crayons, règles, etc.), les frais scolaires (frais de scolarité, d'association de parents d'élèves, de location de chambre pour élève ou étudiant, de cours de répétition, de dossiers d'examen et d'inscription, et les autres frais scolaires non cités ailleurs) et les autres frais d'éducation (éducateur à domicile, frais de cantine ou d'alimentation à l'école, transport pour l'école, enseignement artistique, auto-école, livre non scolaire, journaux et revue, autres matériels).

Les dépenses des ménages en matière d'éducation sont globalement affectées à ces trois grands postes à concurrence de 45% pour les frais scolaires, 35% pour les matériels et fournitures scolaires, et 20% pour les autres frais d'éducation (tableaux A9 en annexe).

Lorsqu'on examine en détail les postes de dépense d'éducation (tableaux A10 en annexe), il apparaît qu'au niveau national, les deux principaux postes sont, dans toutes les régions du pays : les frais de scolarité (en moyenne 30,5% des dépenses d'éducation des ménages) suivis des livres (17,6%). Au cours de l'année scolaire 2000/2001 au Cameroun, les frais de scolarité s'élèvent en moyenne à 14 650 FCFA par an et par élève (3.900 FCFA chez les pauvres et 20 700 FCFA chez les non pauvres), tandis que l'ensemble de ses livres coûtent annuellement 8 500 FCFA en moyenne (3 000 F CFA chez les pauvres et 11 500 FCFA chez les non pauvres).

En l'absence de critères permettant de distinguer ces dépenses enregistrées à l'ECAM II par ordre d'enseignement et par niveau fréquenté par l'élève, il est difficile d'apprécier l'effectivité de la mesure gouvernementale supprimant les frais d'inscription/scolarité dans les écoles primaires publiques. En outre, la modicité des dépenses en manuels scolaires par élève pourrait s'expliquer en partie par la libéralisation du marché des livres intervenue en 1999/2000 au Cameroun, mais aussi par le fait que nombre d'élèves fréquentent toute l'année avec peu ou pas du tout de livres.

La différence entre pauvres et non pauvres serait due au fait que, disposant relativement de peu de moyens, les plus démunis ont tendance à procéder prioritairement aux formalités d'inscription et de scolarité, puis, à acheter surtout les livres essentiels, surtout ceux de seconde main, ou à n'en rien acheter du tout. De plus, les ménages non pauvres consacrent une part relativement plus importante des dépenses annuelles d'éducation de leurs enfants aux répétitions (2 800 FCFA/élève contre 100 F CFA/élève pour les enfants issus de ménages pauvres), à la cantine scolaire ou à l'alimentation à l'école (6 700 F CFA contre 760 FCFA), et au transport (4 550 F CFA contre 170 FCFA).

Le cumul des dépenses d'éducation des ménages par poste permet de chiffrer l'ensemble des frais de scolarité payés par les ménages au Cameroun à quelques 73 milliards sur les 239 milliards consacrés à l'ensemble de leurs dépenses d'éducation en 2000/2001. Les livres, neufs ou usagés, ont coûté 42 milliards aux ménages, soit près de deux fois le montant total consacré aux cahiers ou encore aux frais de cantine scolaire. L'on comprend l'enjeu pour l'Etat de régler et de contrôler des secteurs aussi importants que ceux de l'édition et de la distribution du livre scolaire au Cameroun, avec l'appui des partenaires multilatéraux. Quant aux frais d'association des parents d'élèves et aux divers frais de dossiers scolaires, frais non systématiquement exigibles dans tous les établissements scolaires du pays ni dans toutes les classes, ils ont permis chacun de mobiliser jusqu'à 7 milliards de F CFA au cours de l'année scolaire 2000/2001.

En dehors des efforts financiers fournis par les ménages, un autre facteur d'utilisation ou non des services éducatifs par les populations est incontestablement l'accessibilité physique ou géographique des ménages aux différentes infrastructures de ce secteur.

## **CHAPITRE 6. ACCESSIBILITE PHYSIQUE AUX INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**

L'ECAM II a saisi des informations permettant une mesure de l'accessibilité physique à l'école primaire publique la plus proche, à l'école primaire privée la plus proche, à l'établissement secondaire public le plus proche, et à l'établissement secondaire privé le plus proche. Ces informations portent sur la distance par rapport au logement du ménage, le temps mis pour se rendre à chacune de ces infrastructures, le moyen utilisé pour s'y rendre, l'utilisation ou non de ces services par le ménage, et la satisfaction ou non du ménage vis-à-vis de ces services, et les raisons de non-satisfaction éventuelle.

### **6.1 Accessibilité à l'école primaire**

#### **6.1.1 L'école primaire publique la plus proche**

A la lumière du tableau 16 ci-dessous, l'on peut affirmer que la distance moyenne entre le domicile du ménage et l'école publique la plus proche est d'environ 2 km au niveau national, mais varie de 1km à près de 3 km selon la région du pays et selon le niveau de vie du ménage. On note aussi des différences d'accès selon que le ménage se situe en milieu urbain ou rural : en moyenne 1 et 2 km respectivement pour ces deux milieux. La province du Littoral fait exception avec en moyenne presque les mêmes distances parcourues en rural qu'en urbain. Le temps moyen mis pour se rendre à l'école primaire publique varie selon la région, de 12 min à Douala à 26mn dans le Nord et le Nord-Ouest. Cette moyenne est de 14 min en milieu urbain et 25 min en milieu rural et est fonction du principal moyen de déplacement utilisé par les ménages.

Sous réserve d'une mauvaise estimation des distances et des temps par les ménages, surtout les moins instruits, ces résultats témoigneraient des efforts consentis ces dernières années en matière de création d'établissements scolaires par l'Etat et les partenaires du système éducatif.

Il est cependant à noter que malgré ces moyennes apparemment satisfaisantes, les distances et les temps varient énormément selon les localités, de moins de 1 km à 10 km ou plus, et de moins d'une minute à une heure, voire plus. A titre d'exemple, près de la moitié des ménages sont à un quart d'heure maximum de l'école publique la plus proche, 86% à moins de 30 min, 97% à une heure maximum, et moins d'un pour cent à deux heures ou plus de cette infrastructure de base.

Tableau 6.1 Accessibilité physique à l'école primaire publique la plus proche selon le niveau de vie

Région	Distance moyenne (en km)			Temps moyen mis pour y aller (en mn)			% de ménages satisfaits		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	0,9	0,9	0,9	15,6	14,1	14,2	50,9	60,3	59,0
Yaoundé	0,7	0,9	0,9	13,5	11,9	12,1	75,3	76,7	76,4
Adamaoua	2,5	1,4	1,8	25,8	17,8	20,6	61,2	64,1	62,8
Centre	2,1	2,3	2,2	29,6	32,3	31,3	63,3	71,4	67,3
Est	2,3	2,2	2,2	22,2	23,7	23,2	66,9	64,8	65,8
Extrême-Nord	2,9	2,2	2,5	26,5	22,1	24,2	63,4	75,1	68,5
Littoral	0,9	0,9	0,9	14,6	14,3	14,4	80,1	74,8	76,8
Nord	2,4	2,3	2,3	26,8	26,3	26,4	53,9	56,5	55,1
Nord-Ouest	1,7	1,5	1,6	29,2	23,7	26,1	64,3	69,3	66,2
Ouest	1,2	1,1	1,1	19,6	19,0	19,2	61,2	66,8	64,5
Sud	1,8	1,0	1,2	23,0	19,7	20,4	55,4	55,2	55,2
Sud-Ouest	1,8	1,3	1,4	17,8	17,9	17,9	54,7	56,3	55,6
Urbain	0,8	0,9	0,9	14,8	13,8	14,0	70,6	69,0	69,4
Rural	2,2	1,9	2,0	25,9	24,0	24,7	61,4	66,0	63,5
Total	2,0	1,5	1,6	24,3	19,5	21,0	62,5	67,1	65,0

Source : ECAM II, INS.

### 6.1.2 L'école primaire privée la plus proche

Dans l'ensemble, l'école primaire privée la plus proche se situe en moyenne à près de 7 km de distance et à une demi-heure du domicile du ménage en fonction du moyen qu'utilise habituellement celui-ci (Voir tableau A10 en annexe). Toutefois, dans les villes de 50 000 habitants et plus, notamment dans les deux principales métropoles du pays que sont Yaoundé et Douala, elle se situe en moyenne à 2 ou 3 kilomètres seulement du ménage et il faut près d'une dizaine de minutes pour s'y rendre. Si en général on ne note pas de grande différence en termes d'accessibilité physique à l'école primaire privée entre pauvres et non pauvres, il semble paradoxal qu'à Yaoundé et Douala, ainsi que dans les provinces de l'Extrême-Nord et du Littoral, les ménages pauvres aient déclaré en être en moyenne plus proches. En dehors des problèmes d'estimation des distances et des durées, l'on pourrait penser qu'à Douala et Yaoundé en particulier, avec le foisonnement de petites écoles maternelles et primaires privées dans les quartiers, lesquelles existent même dans des habitations privées, les ménages aisés ont plutôt déclaré des informations sur l'école qu'ils utilisent ou sur l'école viable la plus proche qu'ils connaissent. Par ailleurs, dans ces métropoles, certaines écoles qui fonctionnent parfois un certain temps dans la clandestinité en attendant leur autorisation d'ouverture sont souvent plus connues des populations pauvres en quête de services à moindre coût et pas toujours soucieuses de la qualité. Elles sont donc plus susceptibles d'être déclarées par les pauvres que par les non pauvres.

## 6.2 Accessibilité à un établissement d'enseignement secondaire

### 6.2.1 L'établissement secondaire public le plus proche

L'établissement secondaire public le plus proche, à savoir le lycée ou le collège d'enseignement secondaire public général ou technique se situe en moyenne à près de 9 km et à un peu plus de trois quarts d'heures du logement des ménages, soit c'est-à-dire un peu plus loin que les écoles primaires publiques et privées les plus proches. En dehors de Yaoundé et Douala où il se trouve à 2 ou 3 km, et des provinces du Littoral, de l'Ouest et des villes d'au moins 50 000 habitants où la distance moyenne de l'établissement secondaire public par rapport au domicile du ménage est d'environ 4 km, cette distance est 4 à 9 fois plus grande que la moyenne régionale minimum dans le reste du pays. Avec de telles distances atteignant parfois des maxima de 20 km et plus, et ajouté à cela les difficultés des ménages pauvres à faire face aux dépenses d'éducation d'un enfant à ce niveau d'enseignement, l'on comprend que nombre de jeunes issus de ménages défavorisés aient un accès limité à ce type d'enseignement.

Le taux de satisfaction de l'ensemble des ménages dont au moins un membre utilise leurs services est relativement meilleur à celui exprimé par rapport à l'école publique la plus proche (71% contre 65%) même si un peu moins de ménages en sont utilisateurs.

Tableau 6.2 Accessibilité physique à l'établissement secondaire publique la plus proche selon le niveau de vie

Région	Distance moyenne (en km)			Temps moyen mis pour y aller (en min)			% de ménages satisfaits		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	1,7	2,1	2,1	19,3	16,9	17,1	57,3	60,9	60,6
Yaoundé	1,5	3,4	3,2	14,1	13,0	13,1	62,3	84,6	82,8
Adamaoua	14,6	13,4	13,8	77,8	56,3	63,8	59,9	40,7	45,3
Centre	9,7	8,6	9,0	79,9	59,5	66,8	78,1	84,0	81,8
Est	15,7	14,3	14,8	36,7	36,4	36,5	96,4	71,4	81,1
Extrême-Nord	12,4	11,2	11,8	69,2	59,7	64,1	58,3	73,7	66,4
Littoral	4,6	3,2	3,6	35,9	23,8	26,9	76,3	79,6	78,4
Nord	19,1	16,6	17,5	71,5	59,4	63,6	56,7	71,3	65,3
Nord-Ouest	13,0	8,2	10,3	121,2	52,1	82,2	68,5	77,1	74,0
Ouest	3,8	4,0	3,9	37,2	37,5	37,4	76,2	66,7	70,1
Sud	15,7	13,5	14,0	49,9	43,5	44,7	67,0	71,6	70,6
Sud-Ouest	11,0	7,5	8,4	32,2	26,9	28,2	54,6	66,3	63,1
Urbain	3,0	3,8	3,7	21,7	17,1	17,6	75,8	74,0	74,3
Rural	12,4	10,5	11,3	75,4	54,4	62,7	67,4	70,6	69,2
Ensemble	11,1	7,6	8,6	67,7	37,9	46,9	68,8	72,2	71,2

Source : ECAM II, INS.

### **6.2.2 Le collège privé le plus proche**

L'établissement secondaire privé le plus proche des ménages se trouve en moyenne à 13 km de leur domicile mais à une durée estimée à près de trois quarts d'heures comme l'établissement secondaire public qui est en moyenne à 9km (voir tableau A11 en annexe). Si l'on peut comprendre que pour des raisons de rentabilité, les collèges privés sont un peu plus rares surtout en zones rurales que les établissements secondaires publics, les problèmes d'estimation du temps pour des grandes distances semblent davantage se ressentir à ce niveau. Le taux de satisfaction des ménages utilisateurs des services de l'établissement secondaire privé le plus proche est du même ordre de grandeur que celui de l'établissement secondaire public, soit 70% environ même si son taux d'utilisation est en moyenne plus faible (environ 7 % des ménages enquêtés contre 16 % pour l'établissement secondaire public le plus proche).

## **CHAPITRE 7. LES DETERMINANTS DE LA DEMANDE D'EDUCATION DANS LES MENAGES**

Les politiques d'éducation mises en œuvre par les pouvoirs publics accordent un accent particulier sur l'éducation de base et la formation professionnelle, ce qui est de nature à améliorer les conditions de vie des plus pauvres. Dans ce chapitre, on se propose de s'appuyer sur les outils de la statistique exploratoire pour dégager les principaux déterminants de la demande d'éducation. Le modèle permettant de scruter la demande d'éducation est le modèle logistique et s'intéresse aux enfants dans la tranche d'âge 6 – 14 ans. Il teste la significativité statistique des liaisons qui existent entre les caractéristiques sociodémographiques et économiques d'un enfant scolarisable (ou de son ménage) et sa scolarisation effective au cours de l'année 2001/2002.

### **7.1 Présentation des données**

On se limite au sous échantillon constitué des ménages ayant un enfant en âge scolaire. L'âge retenu étant la tranche 6-14 ans. La variable dépendante du modèle est la fréquentation actuelle c'est-à-dire l'année scolaire 2000/2001. Les principales variables retenues comme explicatives potentielles concerne le ménage, le chef de ménage et l'enfant scolarisable. Les variables concernant le ménage sont : la taille du ménage, la province de résidence, le milieu de résidence, le niveau de vie et la distance du ménage à l'école publique la plus proche. Les variables concernant le chef de ménage sont : la catégorie socioéconomique et le niveau d'instruction. Les variables concernant l'enfant scolarisable sont le sexe et l'état physique de l'enfant (handicap possible).

### **7.2 Présentation des résultats**

Le modèle logit qui a été estimé donne les chances relatives pour un enfant en âge scolaire d'être scolarisé. Il conduit à la conclusion suivante : la demande d'éducation est conditionnée par l'accessibilité physique et financière, le contexte d'habitat, le sexe et l'existence d'un handicap chez l'enfant.

#### **7.2.1 L'accessibilité et le contexte d'habitat**

L'accessibilité financière est mesurée ici par le niveau de vie du ménage. Il apparaît que les ménages pauvres ont du mal à envoyer leur progéniture à l'école. Ce qui n'est que la conséquence de l'incidence financière liée à l'acquisition du savoir. L'incidence financière sur l'éducation semble particulièrement renforcée par la charge du chef de ménage. Cette charge est prise en compte dans le modèle par la taille du ménage. En effet, les ménages de grande taille éprouvent des difficultés particulières à assurer la scolarité de leurs enfants.

L'impact de l'accessibilité physique se mesure ici par les coefficients estimés pour la distance qui sépare le ménage de l'école primaire publique la plus proche d'une part, et l'établissement public secondaire d'autre part. L'éloignement, à travers les coûts induits contribue à exclure certains enfants de l'école.

Tableau 7.1 Résultats du modèle

Taille de l'échantillon		12 606		
Log vraisemblance		-2 464,108		
		P> z	Odds ratio	
Niveau de vie du ménage	Pauvres	0,003	0,767	
	Non pauvres	mr	mr	
Région de résidence du ménage	Douala	0,507	1,186	**
	Yaoundé	mr	mr	
	Adamaoua	0,002	0,483	
	Centre -Yaoundé	0,881	0,965	**
	Est	0,604	0,879	**
	Extrême nord	0,000	0,416	
	Littoral - douala	0,209	1,417	**
	Nord	0,000	0,423	
	Nord-ouest	0,953	0,986	**
	Ouest	0,208	1,346	**
	Sud	0,418	1,234	**
Milieu de résidence du ménage	Urbain	0,255	1,130	**
	Rural	mr	mr	
Groupe socioéconomique du chef de ménage	Public	mr	mr	
	Privé formel	0,268	0,802	**
	Agriculteur	0,001	0,559	
	Privé informel	0,005	0,603	
	Chômeur	0,034	0,604	
Niveau d'instruction du chef de ménage	Inactif	0,474	0,846	**
	Sans niveau	0,001	0,369	
	Primaire	0,001	0,395	
	Secondaire général 1er cycle	0,087	0,596	*
	Secondaire général 2nd cycle	0,163	0,638	**
	Secondaire technique 1er cycle	0,005	0,392	
	Secondaire technique 2nd cycle	0,303	1,937	**
Sexe de l'enfant	Supérieur	mr	mr	
	Masculin	0,039	1,181	
Existence d'un handicap chez l'enfant	Féminin	mr	mr	
	Enfant handicapé	0,005	0,501	
Taille du ménage	Enfant non handicapé	mr	mr	
	1 ou 2 personnes	0,025	0,562	
	3 ou 4 personnes	Mr	mr	
	5 ou 6 personnes	0,034	1,348	
	7 ou 8 personnes	0,004	1,498	
	9 ou 10 personnes	0,001	1,678	
Distance à l'école publique la plus proche	11 personnes et plus	0,030	1,361	
		0,031	0,999	
Constante		0,000	54,027	
* non = significatif au seuil de 5 %		** = non significatif au seuil de 10 %		
mr = modalité de référence				

Source : ECAM II, INS.

Le vocable d'habitat est utilisé ici pour représenter le milieu de résidence et la région. La différence urbain/rural en matière de demande d'éducation n'est pas significative statistiquement. Par contre, une opposition entre les provinces du septentrion et Yaoundé apparaît clairement ; Il convient de remarquer déjà que la modalité de référence étant ici Yaoundé, toutes les autres zones d'habitation sont comparées à elle. Les résultats du modèle montrent que seules les coefficients des provinces du septentrion sont significatifs tandis que les coefficients des autres régions sont non significatifs au seuil de 10 % ; On ne peut donc rien conclure sur la scolarisation dans ces régions par rapport à Yaoundé. Par contre, un enfant en âge scolaire résidant la province du septentrion a un peu plus de deux fois moins de chance d'être scolarisé que son concitoyen résidant à Yaoundé. Ceci est la résultante d'un ensemble de facteurs dont certains peuvent être mis en exergue ici ; tout d'abord les parents vivant dans ces régions sont souvent peu instruits et par conséquent ils cernent mal l'importance de l'éducation dans l'épanouissement et le bien être futur de leurs enfants. En outre, les régions du septentrion étant dominées par les activités pastorales amènent certains parents à utiliser les enfants dans l'activité qui demande beaucoup de main d'œuvre et permet de survivre. Plusieurs enfants sont ainsi utilisés dans l'entretien du bétail. Enfin, il ne faut pas omettre la particularité religieuse des régions du septentrion. Certains parents envoient tout simplement leurs enfants à l'école coranique qui a pour eux certainement plus de valeur.

### **7.2.2 Caractéristiques du chef de ménage**

Les résultats du modèle concordent avec la théorie de l'ascenseur social, qui soutient que le niveau d'instruction et la qualification d'un individu sont corrélées à ceux de ses parents. Ainsi, les enfants habitant dans des ménages dont le chef est sans niveau d'instruction ont plus de deux fois moins de chance de fréquenter que leurs concitoyens dont le chef est du niveau supérieur. Il en est de même des parents du primaire et du secondaire technique premier cycle. Les enfants en charge par des chefs ayant le niveau secondaire général premier cycle ont quant à eux une situation un peu meilleure. Par contre, l'on ne peut pas affirmer à partir de cette enquête et avec une confiance de 10 % de chances de se tromper que les ménages dirigés par les personnes ayant le niveau secondaire (général et technique confondu) scolarisent moins leurs enfants que ceux dirigés par des chefs de niveau supérieur. Cette corrélation entre la demande d'éducation et le niveau d'instruction du chef de ménage s'explique par plusieurs facteurs dont l'un des plus importants est la catégorie socioprofessionnelle. C'est un effet conjoint de revenu et de conscience de l'importance de l'éducation. Mais, il ne faut pas perdre de vue que pour plusieurs parents la scolarisation des enfants assure tout simplement ses vieux jours.

### **7.2.3 La marginalisation de la fille et des handicapés**

Au niveau des caractéristiques de l'enfant, deux phénomènes importants sont à noter : la marginalisation de la jeune fille et des handicapés. La marginalisation de la jeune fille tient ses fondements dans le rôle que celle-ci joue dans la société, appelée qu'elle est, à abandonner sa famille pour rejoindre celle de son mari à venir. Aussi, pour la plupart des parents, mieux vaut investir pour l'éducation d'un garçon, qui pourra assurer l'avenir de la famille, alors qu'à l'opposé, la jeune fille s'en ira dans une autre.

La situation des enfants handicapés reste préoccupante, malgré l'introduction des nouvelles technologies qui permettent à ces derniers (notamment les sourds-muets) d'accéder au savoir, on se rend bien compte que des progrès restent à faire.

## CONCLUSION

La deuxième enquête camerounaise auprès des ménages a donné l'occasion au Cameroun de mettre en place les bases d'un dispositif de suivi évaluation des conditions de vie des ménages et des actions de lutte contre la pauvreté, y compris en matière d'éducation.

Dans ce domaine, l'on a constaté des progrès enregistrés notamment en matière d'accès aux services éducatifs, mais qui restent modulés par des facteurs environnementaux tels la région et le milieu de résidence du ménage (les régions septentrionales étant à la traîne, de même que l'ensemble du milieu rural par rapport au reste du pays), et par des caractéristiques individuelles en l'occurrence le niveau de vie du ménage et le sexe de l'individu (les pauvres et les femmes étant les plus défavorisés). En particulier, bien qu'on observe une éducation primaire universelle dans les villes de Yaoundé et de Douala, ainsi qu'une réduction des inégalités entre garçons et filles qui devrait être consolidée, il faudrait fournir un peu plus d'efforts dans les autres villes et zones rurales et dans des régions défavorisées comme celles du Grand Nord du Cameroun.

L'on a aussi essayé au cours de cette étude, d'identifier des principaux déterminants de la demande d'éducation par les ménages. Les plus significatifs sont : la région, le milieu, le niveau de vie du ménage, le GSE du chef de ménage et son niveau d'instruction, le sexe, le fait de souffrir ou non d'un handicap et l'accessibilité physique aux établissements scolaires.

Il importe donc que les pouvoirs publics poursuivent voire intensifient les réformes entreprises dans le sens de la réduction des inégalités et de l'amélioration de l'accès des populations aux services éducatifs en agissant prioritairement sur les principaux facteurs identifiés au cours cette étude, surtout en améliorant le niveau de vie des ménages et en assurant une meilleure accessibilité aux services éducatifs. La finalisation du document de stratégie sectorielle du secteur éducation pour en faire une stratégie cohérente et concertée, opérationnelle, bien articulée à la stratégie globale de réduction de la pauvreté, et comprenant pour chaque objectif ultime des objectifs intermédiaires avec des échéances prédéfinies serait souhaitable. Des évaluations intermédiaires entre la date d'engagement et l'échéance fixée sur la base d'indicateurs opérationnels pertinents permettront aux décideurs de mesurer les progrès accomplis et les efforts restant à fournir, ainsi que de procéder à des réorientations éventuelles de politique. C'est ainsi que le Cameroun pourra espérer atteindre ou tout au moins se rapprocher suffisamment des objectifs fixés dans le cadre des engagements nationaux et internationaux auxquels il a souscrit dans le domaine de l'éducation, et dont les plus importants sont l'accès de tous à l'éducation de base d'ici 2015 et l'égalité entre sexes.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

C. Grootaert, T. Marchand (1992), “Enquête prioritaire DSA. Un instrument permettant une rapide identification et un suivi des groupes de population cibles“, les Dimensions Sociales de l’Ajustement en Afrique Subsaharienne. Document de travail n°12, Enquêtes statistiques, Banque Mondiale, Washington, D.C.

DSCN/MINEFI (2001), Annuaire statistique 2000 du Cameroun, Yaoundé.

DSCN/MINEFI (2002), “Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001 – Premiers résultats “ Enquête camerounaise auprès des ménages, Yaoundé.

DSCN/MINEFI (1997), “Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996“ Enquête camerounaise auprès des ménages – Volume 2, résultats, Yaoundé.

DSCN/MINEFI (1997), “Méthodologie“, Enquête camerounaise auprès des ménages – Volume 1, Yaoundé.

DSCN/MINEFI (2000), Annuaire statistique du Cameroun 1999, Yaoundé.

DSCN/MINEFI et UNICEF (2001), Enquête à indicateurs multiples (MICS) au Cameroun- Rapport principal

EQUIPE PAYS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES, CAMEROUN, ODI/BDM (2001)- Progrès : Objectifs de Développement International et Buts de la Déclaration du Millénaire, Rapport Pays.

MINEFI (2000), Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la pauvreté, Yaoundé.

MINEDUC (2001), Stratégie du secteur de l’éducation, Yaoundé.

MINPAT, Direction du 2<sup>ème</sup> RGPH : Résultats du RGPH de 1987.

## TABLEAUX ANNEXES

**Tableau A1. Taux brut global de scolarisation des 6-14 ans par région selon le sexe et le niveau de vie**

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	137,3	182,6	159,9	147,1	169,0	158,1	142,2	175,8	159,0
Yaoundé	158,2	193,5	175,9	140,2	175,7	158,0	149,2	184,6	166,9
Adamaoua	75,5	115,0	95,3	52,9	95,2	74,0	64,2	105,1	84,6
Centre	130,0	135,0	132,5	125,1	135,1	130,1	127,5	135,0	131,3
Est	102,2	126,2	114,2	88,7	111,7	100,2	95,4	119,0	107,2
Extrême-Nord	76,9	83,8	80,3	38,7	57,7	48,2	57,8	70,7	64,3
Littoral	135,8	164,4	150,1	111,5	170,1	140,8	123,6	167,2	145,4
Nord	78,6	95,7	87,1	39,9	70,1	55,0	59,2	82,9	71,1
Nord-Ouest	104,3	137,3	120,8	104,0	145,1	124,5	104,1	141,2	122,7
Ouest	121,5	150,4	135,9	113,1	141,6	127,3	117,3	146,0	131,6
Sud	132,6	147,4	140,0	115,6	125,3	120,5	124,1	136,4	130,2
Sud-Ouest	120,7	177,3	149,0	121,1	146,0	133,6	120,9	161,7	141,3
Urbain	127,5	159,0	143,3	109,7	146,2	127,9	118,6	152,6	135,6
Rural	108,0	134,1	121,0	94,9	119,7	107,3	101,4	126,9	114,2
Ensemble	114,5	142,4	128,4	99,8	128,6	114,2	107,1	135,5	121,3

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A2. Taux brut de scolarisation primaire des 6-14 ans par région selon le sexe et le niveau de vie**

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	96,1	89,8	93,0	100,6	84,3	92,4	98,4	87,0	92,7
Yaoundé	100,4	86,9	93,6	91,6	81,7	86,6	96,0	84,3	90,1
Adamaoua	66,0	90,5	78,3	49,9	61,6	55,8	58,0	76,1	67,0
Centre	95,9	90,8	93,4	100,7	85,4	93,0	98,3	88,1	93,2
Est	83,5	82,1	82,8	81,6	80,1	80,9	82,6	81,1	81,8
Extrême-Nord	63,1	64,7	63,9	35,7	47,6	41,7	49,4	56,2	52,8
Littoral	95,5	91,2	93,4	82,8	96,1	89,4	89,1	93,7	91,4
Nord	65,3	70,6	67,9	36,5	55,0	45,7	50,9	62,8	56,8
Nord-Ouest	94,7	88,8	91,8	87,9	89,4	88,7	91,3	89,1	90,2
Ouest	99,9	94,3	97,1	93,3	84,9	89,1	96,6	89,6	93,1
Sud	107,8	93,0	100,4	91,1	85,2	88,1	99,5	89,1	94,3
Sud-Ouest	92,0	96,6	94,3	84,8	85,5	85,1	88,4	91,0	89,7
Urbain	89,3	84,6	87,0	77,9	79,2	78,6	83,6	81,9	82,8
Rural	87,9	87,6	87,7	78,1	77,5	77,8	83,0	82,5	82,8
Ensemble	88,4	86,6	87,5	78,1	78,1	78,1	83,2	82,3	82,8

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A3. Taux net de scolarisation primaire des 6-14 ans par région selon le sexe et le niveau de vie**

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	77,6	77,4	77,5	86,2	72,5	74,0	81,9	74,9	75,7
Yaoundé	85,5	75,3	77,0	77,7	71,2	71,9	82,2	73,1	74,4
Adamaoua	53,1	75,7	63,9	47,2	55,4	50,2	50,0	67,5	57,5
Centre	80,3	80,7	80,4	87,3	75,6	82,0	83,7	78,3	81,2
Est	74,7	72,4	73,7	71,7	71,6	71,6	73,4	71,9	72,7
Extrême-Nord	51,9	52,3	52,0	33,6	42,7	36,8	43,1	47,8	44,8
Littoral	79,7	78,1	78,8	78,5	80,8	79,8	79,1	79,5	79,3
Nord	56,2	61,7	58,4	34,5	50,2	40,3	45,2	56,2	49,5
Nord-Ouest	84,4	81,6	83,3	77,9	79,8	78,7	81,4	80,7	81,1
Ouest	86,2	82,2	84,1	82,9	78,2	80,3	84,7	80,3	82,4
Sud	89,8	78,3	83,1	80,7	75,6	77,2	85,9	76,9	80,2
Sud-Ouest	82,3	78,5	80,4	71,7	80,4	77,3	78,1	79,5	78,9
Urbain	73,9	76,0	75,6	70,1	71,3	71,0	72,1	73,6	73,3
Rural	71,0	72,2	71,5	59,9	68,6	63,4	65,8	70,4	67,7
Ensemble	71,4	74,0	72,7	61,3	69,9	65,9	66,7	71,9	69,4

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A4. Taux net de scolarisation des 6-11 ans par région selon le sexe et le niveau de vie**

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	87,7	97,6	96,4	98,2	98,4	98,4	92,8	98,0	97,4
Yaoundé	91,7	94,7	94,2	87,4	95,4	94,5	89,9	95,1	94,4
Adamaoua	52,0	75,5	63,1	50,1	58,6	53,4	51,0	68,3	58,4
Centre	85,8	91,4	88,5	92,9	89,5	91,4	89,5	90,5	89,9
Est	74,7	78,3	76,3	72,7	83,6	78,3	73,8	81,0	77,2
Extrême-Nord	46,4	49,3	47,5	30,9	44,1	35,4	38,7	46,8	41,6
Littoral	92,2	98,3	95,8	88,3	98,0	93,9	90,1	98,1	94,8
Nord	52,0	65,8	57,7	37,9	54,9	44,0	44,6	60,6	50,8
Nord-Ouest	85,9	96,9	90,0	82,3	93,9	87,4	84,4	95,4	88,8
Ouest	90,7	94,5	92,6	91,0	95,1	93,3	90,8	94,8	92,9
Sud	93,7	92,8	93,2	80,3	88,2	85,8	88,5	90,5	89,8
Sud-Ouest	87,3	98,8	93,0	75,8	97,2	89,7	82,8	98,0	91,4
Urbain	81,5	94,7	91,8	79,3	94,1	91,1	80,4	94,4	91,5
Rural	71,0	78,2	73,9	61,2	76,1	67,2	66,4	77,2	70,7
Ensemble	72,4	85,6	79,0	63,6	84,6	74,7	68,2	85,1	76,9

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A5. Taux net de scolarisation primaire des 6-11 ans par région selon le sexe et le niveau de vie**

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	87,7	94,4	93,5	97,5	93,3	93,8	92,5	93,8	93,7
Yaoundé	91,7	89,0	89,5	85,4	88,7	88,4	89,1	88,9	88,9
Adamaoua	51,9	74,9	62,7	49,7	57,2	52,5	50,7	67,3	57,8
Centre	84,9	87,5	86,1	92,9	85,3	89,6	89,1	86,4	87,9
Est	74,7	76,3	75,4	72,2	82,5	77,5	73,6	79,4	76,4
Extrême-Nord	46,4	48,5	47,1	30,9	43,9	35,4	38,6	46,3	41,4
Littoral	89,9	93,1	91,7	86,9	93,4	90,7	88,3	93,2	91,2
Nord	51,9	65,0	57,4	37,9	53,9	43,7	44,5	59,8	50,5
Nord-Ouest	85,7	95,3	89,3	80,9	91,7	85,6	83,6	93,5	87,6
Ouest	90,1	93,0	91,6	90,4	93,4	92,0	90,3	93,2	91,8
Sud	92,1	88,1	89,7	78,9	86,7	84,3	87,0	87,4	87,2
Sud-Ouest	86,8	95,8	91,3	74,0	91,5	85,4	81,8	93,4	88,4
Urbain	80,5	90,7	88,5	78,4	88,9	86,8	79,5	89,8	87,6
Rural	70,8	76,6	73,1	60,7	74,7	66,3	66,0	75,7	69,9
Ensemble	72,0	82,9	77,5	63,1	81,4	72,7	67,8	82,2	75,2

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A6. Taux net de scolarisation des 12-19 ans par région selon le sexe et le niveau de vie**

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	51,0	78,9	75,3	61,7	79,0	77,0	56,2	79,0	76,2
Yaoundé	67,1	81,7	79,2	75,6	82,4	81,6	70,6	82,1	80,4
Adamaoua	46,3	74,9	59,4	31,5	38,8	35,1	39,8	57,9	48,4
Centre	80,5	81,5	81,0	75,1	73,5	74,2	78,1	77,5	77,8
Est	71,5	68,3	70,1	56,3	57,7	57,2	65,4	62,2	63,7
Extrême-Nord	62,2	64,5	63,1	24,3	25,7	24,9	44,6	42,5	43,7
Littoral	80,5	80,6	80,6	65,3	83,5	77,1	73,8	82,2	78,8
Nord	59,9	54,1	57,5	20,4	27,5	23,9	41,4	39,4	40,5
Nord-Ouest	69,7	72,5	71,1	62,4	65,9	64,2	65,7	68,8	67,2
Ouest	78,9	83,9	81,7	66,8	76,6	72,5	73,4	80,4	77,3
Sud	86,8	85,2	85,8	74,1	74,1	74,1	80,4	78,9	79,5
Sud-Ouest	76,8	78,7	77,9	69,4	65,7	66,9	73,5	72,0	72,5
Urbain	62,0	79,6	75,7	61,3	75,3	72,8	61,7	77,4	74,2
Rural	70,9	72,7	71,6	49,1	52,8	50,9	60,7	61,8	61,2
Ensemble	69,2	76,4	73,2	51,3	64,3	59,2	60,9	70,0	66,1

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A7. Taux net de scolarisation secondaire des 12-19 ans par région selon le sexe et le niveau de vie**

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	31,8	59,1	55,6	39,8	60,7	58,3	35,7	59,9	57,0
Yaoundé	35,6	59,5	55,4	42,8	63,5	61,1	38,6	61,6	58,3
Adamaoua	10,1	23,1	16,1	4,9	21,0	12,8	7,8	22,1	14,6
Centre	33,3	43,9	38,3	37,3	47,0	42,5	35,1	45,5	40,3
Est	25,5	41,7	32,8	9,7	29,9	22,2	19,1	34,9	27,6
Extrême-Nord	14,3	20,0	16,4	3,2	8,7	5,8	9,2	13,6	11,1
Littoral	40,4	57,8	50,1	34,3	58,0	49,7	37,7	57,9	49,9
Nord	15,9	22,3	18,5	6,0	11,6	8,8	11,2	16,4	13,6
Nord-Ouest	13,3	45,9	29,2	19,5	43,4	31,3	16,7	44,5	30,3
Ouest	27,2	53,5	41,6	25,1	52,3	40,9	26,3	52,9	41,3
Sud	30,6	57,3	46,6	23,0	43,4	36,5	26,8	49,4	41,1
Sud-Ouest	35,0	54,5	46,6	33,3	45,7	41,6	34,2	50,0	44,1
Urbain	31,4	57,8	52,1	33,7	57,6	53,3	32,4	57,7	52,7
Rural	21,1	34,7	26,6	15,5	28,0	21,5	18,5	31,0	24,1
Ensemble	22,9	47,1	36,2	18,7	43,0	33,6	21,0	45,0	34,9

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A8. Cumul des dépenses d'éducation des ménages par poste au Cameroun en 2001 (Ménages pauvres)**  
(Montants en F CFA)

Région	Dépenses en livre scolaire	Dépenses en cahier scolaire	Dépenses en uniforme scolaire	Dépenses en frais de scolarité	Frais d'association des parents d'élève	Frais de cours de répétition	Frais de dossiers	Frais de cantines	Frais de transport pour l'école	Autres matériels et frais scolaires	Dépense Totale d'éducation
Douala	490 500 972	208 436 709	105 592 799	851 239 314	43 481 331	11 757 591	57 447 472	108 761 792	29 738 356	77 417 206	1 984 373 542
Yaoundé	335 666 714	207 130 121	122 405 871	727 722 617	72 277 582	19 575 728	67 435 726	208 783 926	138 508 276	131 666 701	2 031 173 263
Adamaoua	104 270 957	93 649 760	64 712 897	113 024 273	53 820 767	1 189 198	10 211 357	20 326 386	261 764	59 864 575	521 331 933
Centre	958 011 112	613 553 522	370 365 976	1 236 145 859	336 991 848	4 999 982	177 943 977	206 238 472	1 254 364	337 227 242	4 242 732 355
Est	149 489 288	185 929 292	138 439 303	259 002 592	80 487 046	2 818 932	20 474 714	50 160 179	2 014 030	101 662 517	990 477 895
Extrême-Nord	358 956 500	377 765 494	206 606 785	510 823 685	196 568 206	1 623 552	93 965 485	68 152 302	3 234 746	207 241 864	2 024 938 618
Littoral	571 416 927	318 752 018	180 319 212	581 758 815	183 164 431	18 446 650	92 187 492	208 311 501	17 614 619	121 070 353	2 293 042 018
Nord	215 070 330	196 898 358	118 737 478	240 522 978	126 772 215	9 161 217	31 386 671	38 724 097	8 912 033	108 189 580	1 094 374 956
Nord-ouest	1 072 515 756	568 392 079	663 298 915	1 420 479 414	249 486 759	21 177 549	83 602 910	74 952 148	1 625 322	271 193 444	4 426 724 297
Ouest	1 323 933 642	770 278 943	388 113 490	1 546 105 609	338 042 868	47 974 719	181 877 014	93 982 238	6 755 529	290 538 753	4 987 602 807
Sud	279 412 614	138 420 997	75 883 670	178 783 672	49 172 583	5 149 217	24 649 962	66 489 252	1 727 405	74 510 470	894 199 842
Sud-ouest	702 721 442	345 516 246	429 480 579	1 087 684 624	370 802 107	22 646 774	5 012 257	235 076 639	87 329 761	214 083 475	3 500 353 903
Total	6 561 966 253	4 024 723 539	2 863 956 975	8 753 293 453	2 101 067 742	166 521 109	846 195 037	1 379 958 933	298 976 206	1 994 666 182	28 991 325 429

**Tableau A9. Cumul des dépenses d'éducation des ménages par poste au Cameroun en 2001 (Ménages non pauvres)**  
(Montants en F CFA)

Région	Dépenses en livre scolaire	Dépenses en cahier scolaire	Dépenses en uniforme scolaire	Dépenses en frais de scolarité	Frais d'association des parents d'élève	Frais de cours de répétition	Frais de dossiers	Frais de cantines	Frais de transport pour l'école	Autres matériels et frais scolaires	Dépense Totale d'éducation
Douala	7 220 409 532	3 930 032 885	2 529 007 205	17 691 236 621	613 207 192	2 943 869 923	1 357 952 770	4 973 378 719	4 740 869 932	5 279 694 449	51 279 659 228
Yaoundé	6 835 445 348	3 326 754 898	2 448 035 799	16 779 016 885	889 767 302	2 404 395 649	1 667 392 047	5 211 240 729	5 356 640 038	7 189 168 146	52 107 856 842
Adamaoua	473 989 417	260 104 380	198 256 686	491 976 624	134 008 407	178 781 737	99 634 349	291 790 018	273 248 133	246 630 254	2 648 420 005
Centre	2 462 117 093	1 199 236 178	889 517 990	3 573 923 900	563 962 674	366 951 163	477 292 810	1 253 667 995	261 929 151	1 733 505 843	12 782 104 797
Est	918 680 034	587 000 764	478 615 469	955 975 032	203 406 313	88 993 259	149 957 308	534 056 638	270 730 903	582 764 065	4 770 179 784
Extrême-Nord	635 715 997	506 082 574	295 058 883	703 114 220	241 587 703	91 770 530	132 993 224	595 615 560	49 273 163	559 777 644	3 810 989 501
Littoral	2 673 687 193	1 107 909 676	897 974 687	2 845 821 750	330 619 435	312 650 913	438 786 447	1 458 185 948	120 715 168	1 504 226 217	11 690 577 435
Nord	515 789 755	335 338 191	330 900 489	731 467 033	189 582 080	283 627 262	115 140 135	205 838 677	324 230 238	814 681 144	3 846 595 006
Nord-ouest	4 566 616 553	1 403 368 955	1 921 865 369	7 710 917 623	809 536 407	199 571 169	264 926 811	1 525 279 277	330 997 131	3 072 159 937	21 805 239 231
Ouest	3 985 765 025	2 129 861 362	1 334 084 926	5 467 017 851	691 485 380	922 576 272	807 133 038	1 458 812 781	254 488 272	2 672 367 246	19 723 592 153
Sud	728 826 045	493 766 322	501 219 783	836 589 343	152 102 067	91 562 853	153 538 564	470 706 808	90 222 543	534 497 388	4 053 031 718
Sud-ouest	4 585 981 165	1 381 432 926	1 610 315 979	6 338 090 796	710 153 536	318 240 884	157 008 255	1 899 815 023	1 527 769 800	3 086 630 867	21 615 439 231
Total	35 603 023 159	16 660 889 111	13 434 853 265	64 125 147 679	5 529 418 497	8 202 991 614	5 821 755 758	19 878 388 172	13 601 114 474	27 276 103 202	210 133 684 931

**Tableau A10. Cumul des dépenses d'éducation des ménages par poste au Cameroun en 2001 (Tous les ménages)**  
(Montants en F CFA)

Région	Dépenses en livre scolaire	Dépenses en cahier scolaire	Dépenses en uniforme scolaire	Dépenses en frais de scolarité	Frais d'association des parents d'élève	Frais de cours de répétition	Frais de dossiers	Frais de cantines	Frais de transport pour l'école	Autres matériels et frais scolaires	Dépense Totale d'éducation
Douala	7 710 910 504	4 138 469 594	2 634 600 003	18 542 475 935	656 688 523	2 955 627 514	1 415 400 242	5 082 140 511	4 770 608 288	5 357 111 656	53 264 032 771
Yaoundé	7 171 112 062	3 533 885 019	2 570 441 670	17 506 739 503	962 044 884	2 423 971 378	1 734 827 773	5 420 024 656	5 495 148 315	7 320 834 847	54 139 030 105
Adamaoua	578 260 374	353 754 141	262 969 583	605 000 897	187 829 174	179 970 935	109 845 706	312 116 403	273 509 898	306 494 829	3 169 751 938
Centre	3 420 128 205	1 812 789 700	1 259 883 967	4 810 069 759	900 954 522	371 951 144	655 236 787	1 459 906 468	263 183 514	2 070 733 085	17 024 837 151
Est	1 068 169 322	772 930 057	617 054 772	1 214 977 624	283 893 359	91 812 191	170 432 022	584 216 817	272 744 933	684 426 582	5 760 657 679
Extrême-Nord	994 672 497	883 848 068	501 665 668	1 213 937 905	438 155 909	93 394 082	226 958 709	663 767 862	52 507 910	767 019 508	5 835 928 119
Littoral	3 245 104 121	1 426 661 694	1 078 293 899	3 427 580 564	513 783 866	331 097 564	530 973 938	1 666 497 449	138 329 787	1 625 296 571	13 983 619 453
Nord	730 860 085	532 236 549	449 637 967	971 990 011	316 354 295	292 788 479	146 526 806	244 562 774	333 142 271	922 870 724	4 940 969 962
Nord-ouest	5 639 132 308	1 971 761 034	2 585 164 284	9 131 397 038	1 059 023 166	220 748 718	348 529 721	1 600 231 424	332 622 453	3 343 353 381	26 231 963 528
Ouest	5 309 698 667	2 900 140 304	1 722 198 416	7 013 123 461	1 029 528 249	970 550 991	989 010 052	1 552 795 019	261 243 801	2 962 906 000	24 711 194 959
Sud	1 008 238 658	632 187 319	577 103 454	1 015 373 015	201 274 650	96 712 069	178 188 527	537 196 061	91 949 948	609 007 859	4 947 231 560
Sud-ouest	5 288 702 607	1 726 949 172	2 039 796 558	7 425 775 420	1 080 955 643	340 887 658	162 020 512	2 134 891 661	1 615 099 561	3 300 714 342	25 115 793 135
Total	42 164 989 412	20 685 612 650	16 298 810 240	72 878 441 132	7 630 486 239	8 369 512 723	6 667 950 795	21 258 347 105	13 900 090 680	29 270 769 384	239 125 010 359

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A11. Dépenses d'éducation des ménages par grand poste au Cameroun en 2001**  
(Montants en F CFA)

Région	Matériels et fournitures scolaires		Frais de scolarité		Autres matériels et frais d'éducation		Dépense totale d'éducation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Ménages pauvres</b>								
Douala	16 968	44,4	18 401	48,1	2 883	7,5	38 252	100,0
Yaoundé	11 571	35,5	14 380	44,1	6 670	20,4	32 621	100,0
Adamaoua	4 499	57,6	2 888	37,0	417	5,3	7 805	100,0
Centre	9 840	51,3	8 216	42,8	1 133	5,9	19 189	100,0
Est	5 088	54,8	3 679	39,6	518	5,6	9 285	100,0
Extrême-Nord	3 962	55,8	2 887	40,6	253	3,6	7 101	100,0
Littoral	11 882	50,8	9 038	38,7	2 450	10,5	23 370	100,0
Nord	5 665	55,1	3 916	38,1	706	6,9	10 287	100,0
Nord-ouest	8 054	56,0	5 856	40,7	464	3,2	14 374	100,0
Ouest	9 133	54,3	7 248	43,1	439	2,6	16 820	100,0
Sud	8 138	59,9	4 122	30,3	1 325	9,8	13 584	100,0
Sud-ouest	10 816	45,3	10 748	45,0	2 324	9,7	23 888	100,0
Total	8 169	51,1	6 709	42,0	1 095	6,9	15 973	100,0
<b>Ménages non pauvres</b>								
Douala	29 914	29,9	45 713	45,6	24 540	24,5	100 166	100,0
Yaoundé	28 544	27,0	48 947	46,3	28 268	26,7	105 760	100,0
Adamaoua	11 918	39,2	10 877	35,8	7 584	25,0	30 378	100,0
Centre	23 079	40,3	25 735	44,9	8 491	14,8	57 305	100,0
Est	17 952	45,5	13 487	34,2	8 026	20,3	39 466	100,0
Extrême-Nord	7 918	43,9	6 044	33,5	4 066	22,6	18 028	100,0
Littoral	27 399	42,8	25 017	39,1	11 562	18,1	63 978	100,0
Nord	13 555	35,7	17 621	46,4	6 840	18,0	38 017	100,0
Nord-ouest	25 546	38,8	32 141	48,9	8 074	12,3	65 760	100,0
Ouest	18 893	41,9	20 876	46,3	5 356	11,9	45 125	100,0
Sud	15 174	48,1	10 777	34,1	5 616	17,8	31 566	100,0
Sud-ouest	31 380	38,7	33 640	41,4	16 147	19,9	81 166	100,0
Total	23 531	34,6	30 257	44,5	14 214	20,9	68 001	100,0
<b>Ensemble des ménages</b>								
Douala	28 680	30,4	43 112	45,7	22 477	23,8	94 269	100,0
Yaoundé	26 565	27,3	44 917	46,2	25 750	26,5	97 232	100,0
Adamaoua	8 618	42,4	7 324	36,0	4 396	21,6	20 339	100,0
Centre	16 189	43,2	16 618	44,4	4 661	12,4	37 469	100,0
Est	11 867	47,1	8 848	35,1	4 475	17,8	25 189	100,0
Extrême-Nord	5 567	48,3	4 168	36,1	1 801	15,6	11 536	100,0
Littoral	21 754	44,2	19 204	39,0	8 247	16,8	49 206	100,0
Nord	9 403	40,1	10 408	44,4	3 612	15,4	23 423	100,0
Nord-ouest	16 497	42,1	18 544	47,3	4 138	10,6	39 179	100,0
Ouest	14 868	44,4	15 256	45,6	3 328	9,9	33 453	100,0
Sud	12 701	50,3	8 438	33,4	4 108	16,3	25 247	100,0
Sud-ouest	23 864	39,6	25 272	42,0	11 094	18,4	60 230	100,0
Total	17 639	36,7	21 225	44,2	9 182	19,1	48 046	100,0

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A12. Accessibilité physique à l'école primaire privée la plus proche selon le niveau de vie**

Région	Distance moyenne (en km)			Temps moyen mis pour y aller (en min)			% de ménages satisfaits		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	0,2	2,4	2,2	8,6	8,8	8,8	85,5	81,5	82,0
Yaoundé	0,6	1,7	1,6	11,5	10,3	10,4	92,9	90,6	90,8
Adamaoua	23,6	16,4	19,1	54,5	36,7	43,2	78,2	92,6	86,2
Centre	6,9	5,4	5,9	79,1	66,8	71,1	58,8	80,5	72,8
Est	11,3	9,3	9,8	45,9	33,2	36,5	56,9	72,8	65,7
Extrême-Nord	15,2	25,0	20,2	52,9	53,4	53,1	59,2	80,6	68,4
Littoral	0,9	2,5	2,1	16,8	15,6	15,9	82,2	90,0	87,4
Nord	2,6	1,6	1,9	29,5	18,7	21,8	75,2	75,8	75,5
Nord-Ouest	4,4	4,5	4,5	23,5	15,7	18,9	79,2	78,4	78,8
Ouest	2,1	2,5	2,4	21,3	24,1	23,3	56,2	68,3	63,1
Sud	19,0	19,1	19,1	51,4	49,8	50,1	85,8	84,2	84,5
Sud-Ouest	5,2	2,8	3,4	31,2	22,1	24,4	71,0	86,6	82,5
Urbain	2,7	2,7	2,7	13,5	11,3	11,6	82,0	86,4	85,8
Rural	8,7	9,5	9,2	42,3	39,1	40,3	68,5	74,4	71,5
Ensemble	7,7	6,2	6,6	37,4	25,6	29,0	70,6	80,9	77,3

Source : ECAM II, INS.

**Tableau A13. Accessibilité physique à l'établissement secondaire privée la plus proche selon le niveau de vie**

Région	Distance moyenne (en km)			Temps moyen mis pour y aller (en min)			% de ménages satisfaits		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	1,0	4,6	4,3	15,1	13,2	13,3	68,2	76,8	75,9
Yaoundé	1,0	2,4	2,3	12,4	11,4	11,5	84,2	89,0	88,6
Adamaoua	30,3	29,4	29,7	68,8	55,0	59,8	27,1	66,6	62,9
Centre	17,2	12,2	13,9	89,9	76,8	81,4	48,9	78,8	65,9
Est	52,3	44,1	46,2	90,6	69,5	75,0	69,4	78,0	75,3
Extrême-Nord	26,7	29,3	28,1	57,5	59,2	58,4	64,3	64,7	64,6
Littoral	3,7	7,3	6,4	30,1	24,1	25,6	90,8	73,4	75,8
Nord	12,6	5,5	7,8	47,1	29,5	35,2	52,6	99,0	85,9
Nord-Ouest	12,8	4,1	8,0	100,1	32,7	62,6	51,0	61,0	58,0
Ouest	7,9	7,6	7,7	49,5	41,9	44,2	54,3	61,7	59,4
Sud	33,7	37,7	36,9	72,4	71,1	71,4	59,6	40,7	44,9
Sud-Ouest	14,3	7,9	9,4	42,2	28,4	31,7	28,9	78,6	65,7
Urbain	1,5	2,9	2,7	19,0	14,4	15,0	80,1	82,0	81,7
Rural	19,8	20,4	20,2	76,5	58,2	65,3	44,8	50,4	48,1
Ensemble	16,5	11,6	12,9	65,9	36,0	44,2	56,8	73,6	69,9

Source : ECAM II, INS.